

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Marcel Plasman : itinéraire d'un homme d'action

Wynants, Paul

Publication date:
2007

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Wynants, P 2007, *Marcel Plasman : itinéraire d'un homme d'action*. Cahier - Chirel, vol. 14, Chirel, Wavre.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

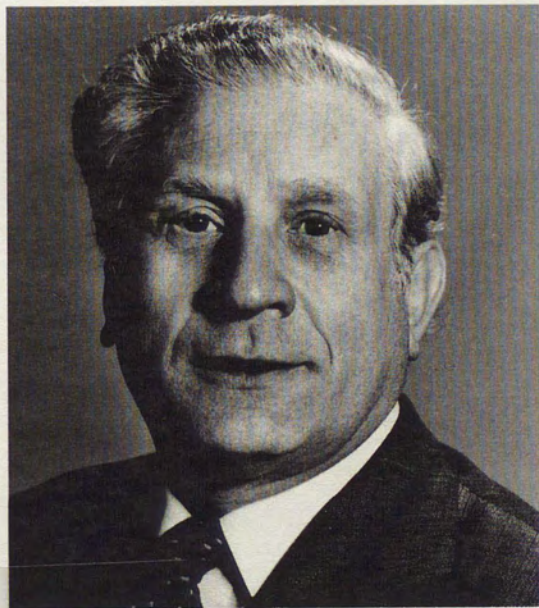
- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

MARCEL PLASMAN

ITINÉRAIRE
D'UN HOMME D'ACTION



Paul WYNANTS

Cahier N° 14 - CHIREL BW a.s.b.l
Wavre 2007

P
623

MP

FP A 623

VRS 20051054

Mise en page : Jean-Marie Collignon (CERUNA)
et Sabine Legros (CHIREL BW).

Illustrations : collection privée de Marcel Plasman
(Nivelles).

Publié avec le concours de l'ASBL CERUNA.

© **CHIREL BW asbl** - N° d'entreprise : 432 411 152

Chaussée de Bruxelles, 65 a

B 1300 Wavre

Tél. : 010/ 23 52 79 - Fax : 010/ 24 26 92

Courriel : archives@bw.catho.be

Avec le soutien
du CENTRE D'HISTOIRE RELIGIEUSE
des FACULTÉS UNIVERSITAIRES SAINT-LOUIS,
du MINISTÈRE de la RÉGION WALLONNE,
de la COMMUNAUTÉ FRANÇAISE,
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales),
de la PROVINCE du BRABANT WALLON
du COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU TOURISME

Dépôt légal : D/2007/4579/1.

■ la jeune Province

Brabant wallon

FACULTÉS
UNIVERSITAIRES
N.-D. DE LA PAIX
NAMUR

Bibliothèque



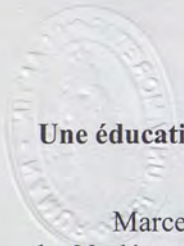
A lors qu'elle a été longue et féconde, l'action militante de Marcel Plasman n'a, jusqu'ici, guère retenu l'attention des historiens¹. De la JOC de Braine-l'Alleud à la table du Conseil des ministres, elle s'est déployée sur de multiples terrains : la Résistance, les mutuelles chrétiennes, le secteur médico-social, les Équipes Populaires, la politique communale², le Parlement... À travers un tel itinéraire, ce sont des pans de notre histoire locale et régionale qui se dévoilent.

Pour nous aider à en reconstituer la trame, M. Plasman nous a donné accès à ses papiers personnels. Surtout, il nous a accordé plus de sept heures d'entretiens³, répondant avec patience à d'innombrables questions. Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude pour son accueil et sa disponibilité.

1. Signalons, cependant, la notice *Marcel Plasman*, dans H. GAUS (s. dir.), *Politiek biografisch lexicon. Belgische Ministers en Staatssecretarissen 1960-1980*, Anvers, 1989, p. 896-899. On trouve aussi quelques évocations dans la presse locale, comme M. BERO, *Marcel Plasman, ancien et nouveau bourgmestre de Nivelles*, dans *Rif tout dju*, n° 312, octobre 1988, p. 48-50 ; A. RENARD, *Marcel Plasman*, dans *Rif tout dju*, n° 204, février 1977, p. 5.

2. Sur la vie politique nivelloise dans la seconde moitié du vingtième siècle, cf. notamment *Bourgmestres de Nivelles*, dans *Rif tout dju*, n° 315, avril 1989, p. 3-5 ; R. HORBACH, *Maires et bourgmestres de Nivelles*, dans *Rif tout dju*, n° 400, mai 1998, p. 12 ; *Hier, aujourd'hui, demain*, dans *Rif tout dju*, n° 381, mai 1996, non paginé ; L. GENTY et J. DETOURNAY, *Vingt-cinq ans de vie nivelloise (1956-1981)*, Nivelles, 1982.

3. Entretiens avec l'auteur des 5, 7 et 10 juillet 2006.



Une éducation chrétienne

Marcel, Hilaire, Ghislain Plasman est né à Braine-l'Alleud, le 23 décembre 1924. Il est le fils⁴ de Georges Plasman⁵ et de Marguerite Dury⁶. Le chef de famille est un travailleur indépendant de condition modeste : avec ses trois frères, il tient un commerce de bières⁷, dont la clientèle est constituée de particuliers. La maman est femme au foyer.

De son père surtout⁸, le jeune Marcel reçoit une éducation profondément chrétienne. Georges Plasman est un catholique fervent. Quasiment tous les matins, il emmène son fils à la messe de six heures, en l'église Saint-Étienne. Jamais il ne commence une journée de travail sans un moment d'oraison. En famille, la journée est ponctuée par la prière du soir.

Bien qu'il n'ait pas eu la chance de mener de longues études, G. Plasman a beaucoup appris en autodidacte. Il veille à communiquer ce savoir à son enfant. Il est très actif dans la vie associative brainoise, comme colombophile, membre du comité de la Pelote Jean Volders⁹ et organisateur des kermesses du quartier de l'Estrée. C'est dans ce même tissu associatif que son fils entamera son parcours militant.

Marcel Plasman mène à bien ses humanités inférieures à l'École moyenne de l'État de sa ville natale. Il entre au travail à

4. La sœur cadette de M. Plasman est née en 1950.

5. Né le 30 avril 1904, à Braine-l'Alleud, et décédé en cette ville, le 26 juin 1992.

6. Née le 21 juillet 1905, à Waterloo, et décédée à Braine-l'Alleud, le 14 août 1984.

7. Il représente notamment la brasserie Duvieusart, de Nivelles.

8. Marguerite Plasman-Dury ne pratique qu'aux grandes fêtes liturgiques.

9. Un des trois clubs de balle-pelote de Braine-l'Alleud, avec la Paume et le club du quartier Saint-Jacques.

l'âge de quatorze ans. Pendant deux années, il suit des cours du soir à l'École des Métiers de Braine-l'Alleud : il décroche ainsi un diplôme d'aide-comptable. Il garde en lui une soif d'apprendre, que son engagement à la JOC entretiendra jusqu'à l'âge adulte.

Jeune travailleur féru de sport

Jusqu'en 1944, le jeune homme exerce ses activités professionnelles dans des petites et moyennes entreprises du secteur mécanique. Il trouve un premier emploi à la firme Maillard, de Braine-l'Alleud, qui fabrique des chaînes de vélo, des dérailleurs et des roues dentées. Affecté à la forge, il appose une couche de bronze sur les roues dentées, afin d'en ralentir l'usure. De nationalité française, le propriétaire de l'entreprise est mobilisé en septembre 1939. En uniforme, il convoque son personnel... et ferme l'usine.

Devenu chômeur non indemnisé, M. Plasman retourne pour quelque temps à l'École des Métiers : il y suit des cours du jour, afin de devenir ajusteur. Il retrouve du travail à Molenbeek-Saint-Jean, chez Quique, mais son salaire horaire (2,25 francs) est insuffisant.

Un ami lui signale un poste vacant à Bruxelles où, comme soudeur à l'acétylène, il pourrait doubler sa rémunération. L'employeur, M. Hemmer, fait mine de se livrer à la collaboration économique, en fabriquant des générateurs pour l'occupant. En réalité, il est engagé dans la Résistance, à l'insu de son personnel¹⁰. Ce dernier prend lui-même des risques, en sabotant un dixième de la production destinée à l'Allemagne. Sans le savoir, le jeune Plasman est impliqué dans les activités clandestines de son

10. M. Hemmer sera arrêté et fusillé en 1943.

patron : les « factures » qu'on lui fait porter dans un magasin d'articles de sport, tenu par M. Van Schelle, sont – il s'en rendra compte plus tard – des courriers destinés à la Résistance.

Marcel Plasman devient ajusteur-tourneur chez Vanderstock, une firme de Braine-l'Alleud qui fabrique principalement des remorques pour les agriculteurs. L'employeur a la fibre sociale : il fait payer ses livraisons en partie en nature, partageant le grain et la farine ainsi obtenus entre les membres de son personnel.

Pendant ses loisirs, M. Plasman pratique différents sports. Membre de la Pelote Jean Volders, il est aligné au poste de petit milieu lors de championnats régionaux organisés par l'Entente du Hain. Comme gardien de but, il joue au football en provinciale, puis en promotion, sous les couleurs du Royal Club Sportif Brainois. Il fait son entrée en équipe première à l'âge de quinze ans et demi. Il quitte celle-ci en 1952¹¹. C'est cette passion du ballon rond qui lui fait rencontrer la JOC.

La JOC : une école de vie

Fondée par l'abbé Jozef Cardijn, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne¹² est la matrice qui a formé de nombreux cadres et mili-

11. Il reste cependant actif au RCS Brainois à travers le Club des Anciens. Dans les années 1970, il sera le gardien de but de l'équipe nationale des parlementaires (cf. *infra*, p. 49).

12. Sur l'histoire de la JOC, cf. L. BRAGARD et al., *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Wallonie-Bruxelles, 1912-1957*, Bruxelles, 1990, 2 vol. ; L. VOS, P. WYNANTS et A. TIHON, *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*, dans E. GERARD et P. WYNANTS (s. dir.), *Histoire du Mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, t. 2, Louvain, 1994, p. 425-500 ; P. WYNANTS et F. VANNESTE, notice *Jeunesse Ouvrière Chrétienne*, dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. 27, Paris, 1999, n° 160, p. 1254-1280.



La famille de Marcel Plasman en 1927 :
 au centre, la grand-mère à côté de Marcel, qui a trois ans ;
 juste derrière Marcel, son papa entouré de ses trois frères,
 travaillant dans l'entreprise familiale.



IL Y A LONGTEMPS DEJÀ!

Le succès continué
 prouve nos soins.

Photo de Delycke Roger de Braine-l'Alleud, Année : 1937-1938. Professeur
 M. Gaston Taminiaux. Rang du haut : de gauche à droite : André Carpentier,
 Marcel Plasman, Robert Ribaert, J. Dubois, Maurice Peltani, Davidella,
 Robert Claes, Marcel Christianne, Mikau ; ? Gaston Royet, Pierre Vanden
 Saelle, Jean Dupireux, Roger Arca, Albert Bernier, Charles Verret, Dabon
 triader. Bas : ? Mertens, Alard, Henri Beaumont, ? Roger Mirne, Delycke
 Roger, Waincine André, Dupireux Roger, ?

26 RO/14 B

La classe de 2^e ou 3^e de l'École Moyenne
 de l'État à Braine-l'Alleud, 1937-1938.
 M. Plasman est le 2^e à gauche en haut de la photo.
 Extrait du journal local de Braine-l'Alleud.



Le chansonnier jociste de M. Plasman.
(Bruxelles, 1941)



Firmin Vaes, président de la JOC brainoise, vient chercher
M. Plasman à l'usine, chaussée d'Alsemberg, en 1941.



Un groupe de la JOC brainoise, à l'École des Frères,
rue P. Flamand, en 1942 ou 1943.
En haut à gauche : Gaston Lejeune ;
en haut à droite : M. Plasman.



La JOC brainoise en excursion à bicyclette vers
le Bois de la Cambre, en 1942 ou 1943.
M. Plasman est à l'arrière du cycliste
dont le vélo est le plus avancé.



La JOC brainoise au Bois de la Cambre, en 1942 ou 1943.
De gauche à droite : J. Santerre, M. Scolasse, M. Plasman,
G. Lejeune ; en retrait : J. Berghmans.

tants du Mouvement ouvrier chrétien (MOC). De cette organisation où il a beaucoup appris, M. Plasman dit, aujourd'hui encore : « Je lui dois tout. Elle a orienté mon existence, en me donnant le souci du service des autres. La méthode voir-juger-agir qu'elle m'a inculquée est à la base de tous mes engagements ultérieurs. À travers les réollections et les retraites, j'ai pu approfondir ma formation religieuse et mûrir ma foi. À la JOC, j'ai aussi noué des amitiés que l'on garde pour la vie »¹³.

Au départ, M. Plasman ne connaît guère le mouvement. Il le découvre lorsque Gaston Lejeune, membre du comité local de Braine-l'Alleud, fait appel à ses talents pour renforcer l'équipe de football de la section, appelée à rencontrer celle de La Hulpe. Il participe au match. Il apprécie la camaraderie et le bon esprit qui règnent au sein du groupe. Peu après, il est invité au déjeuner pascal et à la réunion préparatoire à cette activité¹⁴. Il est frappé par une causerie de G. Lejeune, invitant les jocistes à porter le message du Christ ressuscité aux jeunes travailleurs. Dans l'entreprise Maillard, il est aussi favorablement impressionné par Jean Weets, un militant engagé dans le milieu de travail, prompt à rendre service à ses compagnons. Il adhère au mouvement en avril 1941. Il y milite jusqu'à son mariage avec Claire Dolendries, célébré à Nivelles, le 10 juillet 1948¹⁵.

Comme tout jociste convaincu, M. Plasman exerce des responsabilités locales, puis régionales au sein de l'organisation.

13. Entretien du 5 juillet 2006.

14. À l'époque, maintes sections locales organisent annuellement une campagne pascalle, avec déjeuner ouvert aux sympathisants. Un tel déjeuner est une occasion de recrutement. Voir P. WYNANTS, *Les premières campagnes pascalles de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne francophone*, dans *Cinquième congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique*, Herbeumont, 22-25 août 1996. Actes, t. 1, Namur, 2000, p. 343-350.

15. De cette union naîtront deux enfants : Nicole (11 juillet 1949) et Jean-Luc (21 octobre 1952).

Successivement, il est chef de groupe de la Jeune JOC brainoise, vice-président, puis président de la section. Il entre ensuite dans l'équipe fédérale, animée par le permanent Jean Devillé, et en devient le trésorier. Il participe aux semaines d'études du mouvement¹⁶, où il fait la connaissance de futurs dirigeants du MOC, avec lesquels il entretiendra toujours des relations cordiales¹⁷.

La Résistance

À ses militants, la JOC inculque une attitude de loyauté patriotique à l'égard de la Belgique, ainsi qu'un rejet catégorique de l'idéologie du national-socialisme. À l'instar d'assez nombreux cadres du mouvement, M. Plasman rejoint la Résistance, mais sans s'intégrer à un réseau identifiable.

Le premier contact noué à cet effet s'établit, en 1941, par l'intermédiaire du président de la section jociste de Braine avec un des fondateurs de la Légion belge, la future Armée secrète. Les actions auxquelles on lui propose de participer – abattre des arbres et faire sauter des ponts – lui paraissent déraisonnables. Au bout

16. Il est présent à la semaine d'études d'avril 1942, marquée par une descente de la Gestapo : l'occupant assimile la JOC à un mouvement subversif.

17. Ainsi Victor Michel, Arnold Wynants, Jean Schreuer et Vincent Foucart. Président national de la JOC (1940-1943), V. Michel sera président général du Mouvement Populaire des Familles (1944-1949), secrétaire général adjoint (1950-1960), secrétaire général (1960-1973), puis président du MOC (1973-1979), avant de siéger au Parlement européen. Président national de la JOC (1946-1952), A. Wynants sera président des Équipes Populaires (1964-1973), puis secrétaire politique du MOC (1973-1977). Permanent de la JOC à Verviers, J. Schreuer y deviendra secrétaire fédéral du MOC. Président national de la JOC (1943-1944), V. Foucart entrera, comme permanent, à la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC).

de quelques réunions, il prend ses distances, après avoir juré le secret.

La même année, le jeune homme organise un boycott des cours à l'École des Métiers où il est étudiant, le 10 mai, date anniversaire de l'invasion de la Belgique. Sous sa conduite, les élèves stationnent devant l'établissement, en chantant *Vers l'Avenir* et *La Brabançonne*. Ils s'éclipsent lorsqu'un professeur leur signale l'arrivée de la Gestapo.

Outre sa participation au sabotage de générateurs chez Hemmer, M. Plasman assure la distribution, à Braine-l'Alleud, Virginal, Ittre et dans les alentours, du clandestin *La Libre Belgique* et de tracts de la Résistance. Ces documents lui sont apportés, depuis Bruxelles, par la famille Dubrulle.

En 1942 ou 1943, il est arrêté une première fois, pendant deux jours. Le groupe de Jeune JOC dont il a la charge a très ostensiblement manifesté ses sentiments patriotiques, lors d'un salut au drapeau tenu dans la cour du patronage de Braine. Or celle-ci se situe face à l'immeuble de la SS Wallonie ! Comme responsables du groupe, Marcel Plasman et Marcel Beauvignat sont emmenés au siège de la Gestapo de Nivelles. Ils sont fichés. Ils risquent de payer très cher toute nouvelle action contre l'occupant.

Un jour du mois d'avril 1944, n'ayant pas suffisamment d'exemplaires de *La Libre Belgique* à distribuer, M. Plasman se met en quête d'une aide possible pour reproduire quelques exemplaires supplémentaires. Le choix de l'interlocuteur s'avère mauvais. Les rexistes brainois en sont avertis. Les gestapistes belges et la Feldgendarmarie viennent le cueillir le 29 avril vers 19 heures.

Déjà fiché, porteur d'exemplaires d'un journal clandestin lors de son arrestation, le jeune homme est à nouveau conduit au siège de la Gestapo, à Nivelles. Du 29 avril au 6 mai 1944, il y est enfermé dans une cellule constamment éclairée, où il perd la notion

du temps. Il subit les interrogatoires « musclés » d'un adjudant de la *Feldgendarmarie* et de policiers en civil. Le 6 mai, il est incarcéré à la prison de Louvain, avant d'être transféré à Bruxelles. Le 6 juin 1944, jour du débarquement des Alliés en Normandie, il est déporté vers le *Straflager* (camp pénitentiaire) de Seeringen, où il n'est pas enregistré. Après trois ou quatre semaines, il est conduit vers une dépendance du camp de concentration de Mauthausen. Il n'a pas vingt ans.

Dans l'enfer des camps

Dans le langage de la SS, Mauthausen¹⁸ est un *Mutterlager* (un « camp-mère ») pour l'Autriche annexée, rebaptisée *Ostmark* (« la Marche de l'Est »). De sa direction dépendent soixante-neuf camps auxiliaires et *kommandos* de travail forcé dont certains existent durant plusieurs années, alors que d'autres sont éphémères. Le nombre total de détenus dans cette fraction du système concentrationnaire nazi n'est pas connu avec précision, en raison de gazages et d'exécutions effectués sans inscription officielle. Il se situe dans une fourchette comprise entre 225.000 et 335.000, dont 25.000 seulement survivront au printemps de 1945¹⁹.

M. Plasman est affecté successivement à deux camps auxiliaires, dont la population est constituée principalement de prisonniers politiques de diverses nationalités : Maria-Lanzendorf et Zisterdorf. Les travaux forcés varient dans le temps, quant à leur nature, selon les exigences des Allemands, mais toujours, ils sont extrêmement durs. Ainsi à Zisterdorf, parfois par moins vingt degrés, M. Plasman doit décharger des sacs de ciment ou creuser la terre, afin de préparer la construction de réservoirs destinés à

18. Localité située à 170 kilomètres de Vienne et à 22 kilomètres de Linz.

19. L. VAN ECK, *Le livre des camps*, Louvain, 1979, p. 161-178.

recueillir l'huile lourde d'une raffinerie de pétrole. Quelquefois, il est envoyé en *kommando*, dans un rayon de quatre-vingts kilomètres autour de Maria-Lanzendorf, voire au-delà, pour effectuer toutes sortes de tâches pénibles. Il participe notamment à la remise en état de la *Westbahnhof* (gare de l'Ouest) de Vienne, touchée par des bombardements alliés. Il se souvient : « Une armoire à glace de la *Reichsbahn* (les chemins de fer du Reich) m'avait pris en grippe. Chaque fois qu'il passait à proximité de moi, il me donnait un coup de poing. Je tombais. Je me relevais. Je recevais un deuxième coup de poing »²⁰.

L'inhumanité du régime auquel il est soumis alors le marque à tout jamais, même s'il en parle peu, avec une grande pudeur : « Ce qui était terrible, c'était la schlague, le manque de nourriture, le travail forcé, les appels interminables par tous les temps »²¹.

Lorsque l'armée soviétique pénètre en Autriche, M. Plasman est affecté au camp de Wiener Lobau. Les gardiens allemands, qui craignent de se faire capturer par les Russes, en ordonnent l'évacuation. Le doigt sur la gâchette, ils deviennent de plus en plus fébriles. Le 5 avril 1945, avec sept camarades, M. Plasman s'évade. Quatre jours durant, il se cache dans les bois, sans manger. Le 9 avril à midi, les Soviétiques sont sur place : il est libéré.

Avec une trentaine de Belges, il est ramené vers l'arrière. Commence alors tout un périple organisé par l'Armée Rouge : Bratislava, puis Nové Mesto en Tchécoslovaquie, Gmund en Autriche, finalement Benesov Prahy, dans la banlieue de Prague. C'est là que M. Plasman est pris en charge par un responsable de l'UNRA (Union des Nations pour le Rapatriement des Alliés). Au départ du champ d'aviation de Pilsen, il gagne Paris, avant de

20. Entretien du 7 juillet 2006.

21. *Ibid.*

transiter par le centre de rapatriement de Tournai. Le 25 juin 1945, il rentre à Braine-l'Alleud, où il retrouve ses parents.

Pendant ces longs mois d'épreuves, M. Plasman s'est appuyé sur ses convictions religieuses. Il a trouvé sa force dans la prière. Toutefois, les différences de croyances n'ont pas créé de barrières infranchissables parmi les prisonniers : la solidarité entre compagnons d'infortune a donné de beaux exemples de tolérance et de respect mutuel.

Affaibli, le jeune homme se rétablit en prenant trois mois de congé. Il adopte le même comportement qu'une de ses tantes, emprisonnée au camp de Ravensbrück : il ne sollicite aucune décoration, ni distinction honorifique.

À la fédération Caritas

La fédération des mutuelles chrétiennes du Brabant wallon est issue de la fusion, le 8 avril 1923, de deux sous-ensembles régionaux, constitués à partir de Braine-le-Château (1894) et de Nivelles-Wavre (1907). Elle est dotée d'un secrétariat permanent établi à Nivelles, rue Sainte-Anne, depuis 1927. Ses services sont progressivement centralisés sous l'impulsion de G. Pourvoyeur, secrétaire fédéral. Sa dénomination renvoie à la devise, tirée de la deuxième épître aux Corinthiens, qui figure sur son drapeau : *Caritas enim Christi urget nos* (l'Amour du Christ nous presse)²².

Les activités mutuellistes s'accroissent après l'instauration de l'assurance maladie-invalidité obligatoire pour les salariés, dans le cadre de la Sécurité Sociale. Comme son personnel est surchargé, la fédération Caritas s'apprête à recruter un employé.

22. Sur l'histoire de la fédération Caritas, voir G. POURVOYEUR, *La mutualité chrétienne en Brabant wallon*, Nivelles, 1967.

M. Plasman marque son intérêt pour le poste, qui lui permettrait d'assumer sa responsabilité de trésorier fédéral de la JOC, sur le temps de midi et en soirée. Par l'intermédiaire de l'abbé Henri Lemerrier, directeur des Œuvres sociales de l'arrondissement de Nivelles²³, il se met en rapport avec G. Pourvoyeur. Engagé le 16 août 1945, il demeure en fonction jusqu'en 1950. Pendant ces années, il est en charge de la mutuelle locale de Nivelles (2.500 membres), « un véritable confessionnal où les gens venaient raconter leurs misères, étaient écoutés, aidés et conseillés »²⁴.

De 1950 à 1952, M. Plasman devient permanent à la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC), à la demande de l'abbé Lemerrier. Attaché à la Centrale du Textile, il sillonne la région à vélo (Braine-l'Alleud, Mont-Saint-Pont, Wauthier-Braine, Tubize...), pour assurer la défense des droits des travailleurs du secteur. Il organise la première action de grève aux Tresses du Brabant, à Braine-l'Alleud. Avec sa petite famille, il réside dans sa ville natale durant quelques années.

L'intéressé ne se sent pas vraiment syndicaliste dans l'âme : par tempérament, il n'apprécie guère certaines tâches, comme le paiement des allocations de chômage. Aussi cède-t-il volontiers son poste de permanent à Jean Devillé. En 1952, il revient à Caritas, où le responsable du service des pensions doit être remplacé. Quelques mois plus tard, en 1952, il s'établit à Nivelles

23. Henri Lemerrier (Louvain, 1906 - Uccle, 1995), ordonné prêtre en 1931, est directeur (aumônier après la guerre) des Œuvres sociales de l'arrondissement de Nivelles de 1941 à 1963. Il est directeur diocésain (partie francophone) du catéchuménat des adultes et responsable de la pastorale familiale en Brabant wallon, depuis 1963. En 1966, il est aussi investi des centres d'approfondissement catéchétiques pour adultes. Il est déchargé de toutes ses responsabilités officielles en 1984. Cf. B. VERHAEGEN et A. TIHON, *Un précurseur du vicariat du Brabant wallon. Henri Lemerrier (1941-1963)*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 17, 2003, fasc. 4, p. 167-187.

24. Entretien du 7 juillet 2006.

avec femme et enfants. Il mène une longue carrière à la fédération régionale des mutualités chrétiennes. Engagé comme tarificateur, il est ensuite chargé de tenir la comptabilité des pharmaciens, avant de devenir chef de service en 1958, d'abord dans le secteur des soins de santé, puis dans le secteur de l'assurabilité.

En 1964, la fonction de secrétaire régional du Mouvement ouvrier chrétien lui est proposée. Pour s'attacher définitivement les services d'un collaborateur apprécié, André Spineux, inspecteur de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes (ANMC), suggère de lui accorder une promotion. En septembre de la même année, M. Plasman est nommé deuxième secrétaire fédéral adjoint de Caritas.

Il donne sa mesure lorsque le travail du secrétariat pâtit de la thrombose de Georges Pourvoyeur, puis de son rétablissement incomplet. Assurant l'intérim de son supérieur, il résorbe l'arriéré qui s'est accumulé, avec l'aide de collaborateurs très motivés. Caritas est remise à flots. En 1967²⁵, la direction de l'ANMC le nomme secrétaire fédéral, en remplacement de G. Pourvoyeur, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Moins attaché à la hiérarchie que son prédécesseur, M. Plasman favorise le travail en équipe, avec l'appui du Président du Conseil d'administration, Monsieur Canart, et des chefs de service Étienne Dussart et René Cullus. Il s'entoure d'anciens jocistes. Parmi ceux-ci figure Gaston Lejeune, très doué pour réaliser des montages financiers afin d'acquérir des bâtiments et d'obtenir des emprunts. C'est en tandem que les deux hommes ouvrent des secrétariats mutuellistes à Braine-l'Alleud, Tubize et Wavre.

25. Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1966.

Sur la brèche

En plus de trois décennies d'action à Caritas (1945-1950 et 1952-1979), M. Plasman participe activement au développement des mutuelles chrétiennes en Brabant wallon. Au fil des ans, celles-ci connaissent des mutations profondes. L'instauration de l'assurance obligatoire pour les salariés (1944), puis pour les indépendants (gros risques, 1964), entraîne l'érosion de l'assurance libre. Le nombre d'affiliés est en forte croissance : selon M. Plasman, il passe de 11.000 (assurance obligatoire) et 5.000 (assurance libre), en 1950, à 39.000 (assurance obligatoire) en 1979²⁶. En raison d'une réglementation souvent pesante et des contrôles, parfois tatillons, effectués par les inspecteurs de l'INAMI, les tâches administratives s'alourdissent et se complexifient. Le personnel appointé par Caritas augmente considérablement : en 1945, G. Pourvoyeur emploie six temps plein et un mi-temps ; en 1967, quarante-quatre personnes sont attachées à la fédération²⁷ ; elles sont au nombre de septante-deux douze ans plus tard.

Dans le même temps, les services se multiplient. Aux départements permanents (indemnités journalières, assurabilité, soins de santé, accueil et service social) s'en ajoutent d'autres, à mesure que la fédération élargit son champ d'action. Pour ne pas accorder une place démesurée à l'évocation de ce processus, nous en proposons ci-dessous un aperçu en tableau :

26. Entretien du 7 juillet 2006.

27. Soit 33 membres du personnel administratif, 3 délégués itinérants, 7 assistantes sociales et infirmières visiteuses, 1 médecin-conseil.

Tableau 1 : extension du champ d'action de Caritas, 1951-1971

- 1951, Nivelles : création d'un premier groupe de pensionnés, à l'origine d'une fédération régionale qui s'intègre, en 1956, à l'Union Chrétienne des Pensionnés (UCP).

- 1952 : début du développement du service d'aides familiales, complété en 1966 par la formation d'aides-seniors.

- 1954, Basse-Wavre : première journée des malades du Brabant wallon, organisée en collaboration avec le MOC, les Ligues ouvrières féminines chrétiennes et le clergé paroissial. D'autres journées similaires sont organisées par la suite, tous les deux ans.

- Printemps 1958, Oostduinkerke : acquisition de la maison de vacances « Jean de Nivelles », qui accueille des groupes d'enfants et des pensionnés.

- Septembre 1958, Nivelles : Caritas participe à la création d'un Centre de santé libre, axé sur la médecine préventive, auquel un centre psycho-médico-social se joint ultérieurement.

- 1959 : ouverture des premiers cabinets de dentisterie de la fédération, à Jodoigne, Wavre et Tubize. Cinq autres sont créés, à partir de 1964, dont deux à Nivelles.

- Mai 1961, Nivelles : établissement d'une première pharmacie sociale avec le concours de Caritas. Tout comme l'officine installée à Wavre, en juillet 1966, elle s'agrège au groupe des pharmacies coopératives Familia, de Ciney
- Décembre 1961 : fondation de l'Association chrétienne des Invalides et des Handicapés (ACIH), dont Caritas soutient l'activité.
- Décembre 1966 : constitution, sous les auspices de l'ACIH et de Caritas, de l'ASBL Entraide par le travail du Brabant wallon qui, l'année suivante, ouvre les ateliers protégés de Sart-Melin (transféré à Jodoigne) et de Braine-l'Alleud.
- Septembre 1967, Braine-l'Alleud : par l'intermédiaire de son ASBL Prévoyance et Santé, Caritas ouvre une première polyclinique. Celle de Jodoigne voit le jour deux ans plus tard.
- Octobre 1967, Nivelles : pose de la première pierre du nouveau secrétariat de la fédération, à la rue des Archers.
- Début des années 1970 : Caritas établit des centres de logopédie : (deux à Nivelles, un à Braine-l'Alleud, un à Wavre). C'est aussi la période de lancement du mouvement Jeunesse et Santé.

La décentralisation relative de l'ANMC favorise le dynamisme des fédérations mutuellistes. Dans les années 1950 et 1960, les dirigeants nationaux du mouvement, Louis Van Helshoecht²⁸ en tête, ne brident pas les initiatives régionales. Celles-ci sont évaluées lors de réunions des secrétaires fédéraux et progressivement étendues dans l'espace, lorsqu'elles s'avèrent prometteuses. L'inspecteur André Spineux, auquel les nouveaux projets sont soumis lors de ses visites sur le terrain, ne se contente pas d'en vérifier la faisabilité au plan financier : il encourage le passage à l'action²⁹. La professionnalisation ultérieure des structures mutuellistes, permise par une informatisation précoce, modifiera, dans une certaine mesure, leur fonctionnement : les fédérations seront plus encadrées par la direction nationale, perdant ainsi une part de leur autonomie ; par contre, leur gestion administrative et financière gagnera en efficacité.

Durant la même période, Caritas doit beaucoup aux délégués locaux, militants de base du mouvement. Une à deux fois par semaine, ils reçoivent personnellement les affiliés qui le souhaitent. Pour une indemnité modique, ils assurent un contact direct avec les membres, ce qui suppose capacité d'écoute, sens du dialogue et dévouement. M. Plasman leur porte, aujourd'hui encore, une

28. L. Van Helshoecht (1909-1981) est secrétaire général-adjoint (1941-1947), secrétaire général (1947-1964), puis président (1964-1976) de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes. Réputé pour son pragmatisme, il préside le comité de gestion de l'INAMI et la CGER. Cf. E. GERARD, *Les mutualités chrétiennes*, dans E. GERARD et P. WYNANTS (s. dir.), *op. cit.*, t. 2, p. 113 et 144.

29. A. Spineux, très apprécié dans les fédérations régionales, l'est aussi au plan national. L'ancien secrétaire général de l'ANMC témoigne : « André Spineux a été un homme providentiel pour la mutualité. C'est lui qui m'a appris comment aider nos responsables régionaux, comment susciter des initiatives. Il a été le père fondateur de l'Association chrétienne des Invalides et des Handicapés ». Voir J. HALLET, *La mutualité en questions. Entretiens avec Benoît Grevisse*, Paris-Louvain-la-Neuve, 1992, p. 18.

grande estime : « Tous chrétiens engagés, ils voulaient vraiment servir »³⁰. Lorsque s'étend la pratique du paiement des indemnités par virements et l'installation de boîtes à lettres, destinées à recueillir les documents, les mutuelles deviennent probablement plus performantes, en termes de productivité des agents. Mais elles y perdent en proximité et en qualité des contacts humains.

Rénovation de la clinique d'Ottignies

L'expérience acquise par M. Plasman en fait un expert des questions médico-sociales. C'est pourquoi différentes institutions font appel à ses compétences. L'intéressé ne se dérobe pas aux responsabilités. Il accepte un certain nombre de mandats et il ne ménage pas le temps qu'il y consacre. Il les exerce à titre bénévole, sans autre défraiement que le remboursement de modiques frais de déplacement. Un de ces mandats lui tient tout particulièrement à cœur : à Ottignies, il lui permet de participer activement à la création et au fonctionnement du centre hospitalier le plus important, par la taille, du Brabant wallon.

Dès la fin des années soixante, M. Plasman est associé à l'entreprise par André Oleffe, un homme d'influence aux fonctions multiples³¹, et par un corps médical dont il souligne toute la

30. Entretien du 7 juillet 2006. Le rôle des délégués locaux consiste à assurer une série de tâches traditionnelles de la mutualité : remboursement des soins, versement d'indemnités, renseignements... Cf. J. HALLET, *op. cit.*, p. 25.

31. A. Oleffe (Court-Saint-Étienne, 1914 - Ottignies, 1975) est, entre autres, directeur (1945-1962), directeur général (1962-1973), puis président de la Commission bancaire, président national du MOC (1950-1973), président du Comité de concertation de la politique sidérurgique (depuis 1967), président du Conseil d'administration de l'Université catholique de Louvain (1970-1975),

disponibilité. Oleffe estime que la clinique privée dirigée par le Docteur Laduron, située en contrebas de l'hôpital actuel, ne correspond guère aux besoins d'Ottignies, future ville universitaire, et de la région. Il faut en assurer la reprise avant d'édifier une nouvelle construction, beaucoup plus vaste. Négociateur d'une grande adresse, A. Oleffe convainc le ministre de la Santé, Raf Hulpiau³², de faire passer le nombre de lits envisagés de 300 à 350, puis à 400. Encore faut-il réunir les moyens financiers nécessaires à la réalisation du projet.

Par l'intermédiaire de son secrétaire fédéral, Caritas est sollicitée pour une avance de cinq millions de francs : c'est le montant partiel de la reprise de la clinique existante, la mise de fonds initiale en quelque sorte. L'assemblée générale de la fédération marque son accord. Afin de financer la construction et l'équipement de la nouvelle clinique, A. Oleffe entreprend des pourparlers avec différentes personnalités, dont Jean Hallet³³,

ministre des Affaires économiques (1974-1975). En attendant une étude plus approfondie, voir à son propos, W. UGEUX, *André Oleffe ou le dialogue en circuit fermé*, Bruxelles, 1973, la notice *André Oleffe*, dans H. GAUS (s. dir.), *op. cit.*, p. 833-838 et P. WYNANTS, *André Oleffe et le fédéralisme : du rejet à l'acceptation résignée (1961-1972)*, Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 1954, Bruxelles, 2007.

32. A. Oleffe connaît personnellement son interlocuteur, qui a été son collègue à la présidence du Mouvement ouvrier chrétien flamand (ACW, 1951-1965), avant de devenir sénateur (1965) et ministre (1966). Voir E. GERARD, *Le MOC-ACW*, dans E. GERARD et P. WYNANTS (s. dir.), *op. cit.*, t. 2, p. 627.

33. J. Hallet est secrétaire-général adjoint (1963-1964), secrétaire général (1964-1991), puis président (1991-1993) de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes. Il préside les conseils d'administration de la RTBF (1973-1988) et de l'Université catholique de Louvain (1982-1997). Président du CEPESS (centre d'études du PSC et du CVP), vice-président du MOC durant une vingtaine d'années, il pilote également les conseils d'administration de la CGER-assurances et de l'Opération 48-81-00. À l'issue de sa carrière mutuelliste, il devient président du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (1993-2002) et de l'Union Chrétienne des Pensionnés (1994-2003). Voir E. GERARD, *Les mutualités...*, *op. cit.*, p. 144, et J. HALLET, *op. cit.*

secrétaire général de l'ANMC, et Hubert Detremmerie³⁴, directeur de la COB (Caisse ouvrière belge), la banque de la mouvance MOC-ACW. Il obtient un prêt de la COB, gagé sur un double engagement, à assumer par les médecins du centre hospitalier d'Ottignies : prester à temps plein dans l'établissement et renoncer à la moitié de leurs honoraires. Le corps médical renâcle, mais il accepte finalement ces conditions. Un nouvel établissement est édifié sur la hauteur. L'ancienne clinique est transformée en maison de retraite.

Bien qu'elle soit très liée à l'ANMC et à Caritas, la clinique Saint-Pierre est accessible aux patients issus de tous les horizons philosophiques et affiliés à d'autres mutualités. Au plan social, elle se singularise par deux particularités. D'une part, jusqu'aux années 1980, les membres des mutuelles chrétiennes n'y paient pas de ticket modérateur. D'autre part, le statut d'employé, plus favorable, est reconnu à tous les membres du personnel, y compris aux femmes d'ouvrage et aux ouvriers d'entretien.

Temporairement laissée au Docteur Laduron, la présidence du conseil d'administration échoit rapidement à A. Oleffe, avec M. Plasman à la vice-présidence. Au décès de l'Ottintois, elle est reprise par le Nivellois, qui l'exerce de 1975 à 1988.

34. H. Detremmerie est le directeur de la COB, de 1962 à 1994. Il en préside le comité de direction (1971-1994) et le conseil d'administration (1971-1979). Il est également censeur à la Banque Nationale de Belgique, membre des comités de direction de la SNCI et du Groupement Belge des Banques. À son propos et sur l'histoire de la COB, cf. E. GERARD, J. PACOLET, J. VAN BOUCHAUTE et K. VERAGHTERT, *Une coopérative ouvrière devient une banque. L'histoire de BACOB*, Tielt, 1995.

Engagements dans le secteur médico-social

De 1972 à 1973, puis de 1985 à 1987, M. Plasman préside la Fédération nationale des associations médico-sociales (FNAMS). Émanation de l'ANMC, cet organisme regroupe les institutions de soins des mutuelles chrétiennes francophones³⁵. Il a pour buts principaux l'harmonisation des positions à adopter, face à l'INAMI et aux pouvoirs publics, ainsi que l'échange de vues sur les possibilités de création de nouveaux services.

Lors de son second mandat à la tête de la FNAMS, M. Plasman est, à son corps défendant, entraîné dans un conflit social aigu. La Centrale nationale des Employés des syndicats chrétiens, dont il est proche, revendique l'attribution d'un treizième mois au personnel des institutions de soins. La FNAMS y est majoritairement opposée. Dans le cas particulier de la clinique Saint-Pierre, M. Plasman a pour interlocuteurs des syndicalistes de choc, dont certains se sont illustrés en 1975, lors de l'affaire dite du *Parisien Libéré*³⁶. La clinique Saint-Pierre connaît six semaines de grève et d'occupation. La situation sanitaire de l'établissement devient préoccupante. Menées sous l'égide d'un conciliateur social, les négociations s'enlisent. Pendant une douzaine d'heures, le président du conseil d'administration et le directeur administratif sont même séquestrés par les grévistes. Finalement, un accord est conclu, le lendemain, à la demande des médecins : le treizième mois sera accordé graduellement, à raisons d'un quart par année. La chute du domino ottintois a des effets en cascade, sous la forme d'une généralisation du dispositif convenu localement.

35. En ce compris, au début, les ateliers protégés, dotés par la suite d'une structure propre.

36. Voir CELLULE MÉMOIRE POPULAIRE - BRABANT WALLON, *Réalités populaires en Brabant wallon. Documents relatifs à l'histoire des travailleurs de 1830 à 1980*, t. 2, Nivelles, 1982, p. 46-52.

Onze années durant (1975-1985), M. Plasman est le président national de l'Association chrétienne des Invalides et Handicapés (ACIH). Évoluant dans la mouvance de l'ANMC, cet organisme reprend à sa charge le secteur des ateliers protégés. Sous l'impulsion de l'ACIH, chaque fédération mutuelliste délègue une personne, généralement une assistante sociale, pour organiser des activités, aux plans local et régional, destinées à briser l'isolement des handicapés : goûters mensuels, conférences, visites, séjours de vacances, etc. Il en est ainsi en Brabant wallon.

À deux reprises (1974-1976 et 1984-1986), M. Plasman exerce la présidence nationale de la CIH (Confédération des institutions hospitalières). Couvrant l'ensemble du territoire belge, cet organisme réunit des hôpitaux de différentes mouvances idéologiques. Il a pour fonction d'agir sur les paramètres dont dépend l'avenir des établissements publics de soins, notamment par le lobbying auprès des représentants chrétiens et socialistes au conseil d'administration de l'INAMI. Il se préoccupe de questions comme l'harmonisation des politiques hospitalières, l'amélioration des normes d'encadrement, le versement de subventions à la construction.

Au titre de responsable de l'ANMC et de la FNAMS, M. Plasman est administrateur de la clinique universitaire de Mont-Godinne. À partir de 1975, durant plusieurs années, il en préside le conseil d'administration. Comme mandataire de la FNAMS, il est administrateur, dès 1979, de l'Institution pour enfants asthmatiques et allergiques de Pulderbos (province d'Anvers). Il se rend sur place à différentes reprises, avant de céder le relais à un collègue néerlandophone. La même année, toujours sous les couleurs de la FNAMS, il entre au comité national de l'ANMC, où il siège jusqu'aux alentours de 1990. *Last but not least*, de 1989 à 1995, il est membre du Conseil national des établissements hospitaliers, sur nomination des ministres Busquin et Urbain. À titre consultatif, il y participe à l'établissement des normes d'agrégation des cliniques et des hôpitaux.

Les Équipes Populaires, le MOC, l'ISCO

Nous avons privilégié jusqu'ici les engagements de M. Plasman qui dérivent de ses activités mutuellistes. Il en est d'autres au sein du Mouvement ouvrier chrétien dont il faut faire état, avant de retracer la carrière politique de l'intéressé.

Pendant quatre à cinq ans (1958-1959 à 1963-1964), à titre bénévole, Marcel Plasman est président fédéral des Équipes Populaires, organisation apostolique de travailleurs incorporée au Mouvement ouvrier chrétien³⁷. Dans toute la région, il visite les groupes locaux, participant à leurs réunions. Il sillonne le Brabant wallon avec un vélomoteur d'occasion dont le moteur chauffe : les pannes répétées lui imposent de fréquents déplacements à pied.

En 1963, l'abbé André Charlier³⁸, nouveau directeur des Œuvres sociales du Brabant wallon, estime que la présidence fédérale des Équipes Populaires doit revenir à un ouvrier, non à un employé de la mutuelle. À regret, M. Plasman s'efface, cédant le relais à un métallurgiste de Sart-Dames-Avelines. Faute de moyen de locomotion personnel, son successeur ne peut donner sa pleine mesure. De plus, Élisée Tielemans, permanent engagé par le MOC pour épauler les Équipes dans l'arrondissement de Nivelles, meurt prématurément. Le mouvement décline peu à peu.

Comme responsable des Équipes Populaires, M. Plasman participe aux activités du comité fédéral du Mouvement ouvrier

37. Sur l'histoire de ce mouvement, voir G. ZELIS, *Les Équipes Populaires* dans E. GERARD et P. WYNANTS (s. dir.), *op. cit.*, t. 2, p. 545-563.

38. A. Charlier (Nivelles, 1927 - Bruxelles, 1973), ordonné prêtre en 1951, est successivement vicaire au Chenois (1951), directeur des Œuvres sociales du Brabant wallon (1963) et curé de Thines (1964), puis adjoint au vicaire général pour le Brabant wallon (1970). Voir A. TIHON, *Les directeurs des Œuvres sociales, diocèse de Malines et arrondissement de Nivelles*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 17, 2003, fasc. 4, p. 190.

chrétien. Avec d'autres dirigeants régionaux³⁹, il contribue à la bonne entente et à la collaboration entre les organisations constitutives du MOC. Après son élection à la Chambre, il est écarté de cet organe : ce dernier n'est pas épargné par les divergences de vues politiques, qui gagnent alors le monde chrétien.

À l'instar de nombreux anciens jocistes, M. Plasman garde le souci permanent d'améliorer sa formation intellectuelle, non seulement pour son épanouissement personnel, mais surtout pour être plus efficace dans l'action sociale. À l'âge de quarante-deux ans, il est séduit par une formule nouvelle, élaborée à destination d'un public de militants adultes, par l'équipe de Max Bastin⁴⁰. À l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière (ISCO)⁴¹, organisé en collaboration avec les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, il se lance dans un graduat en Sciences du travail, obtenu avec distinction en 1969. Dans la foulée, en 1970-1971, au prix de grands sacrifices dans sa vie familiale, il entreprend et réussit une première licence en Sciences politiques et sociales, à l'Université catholique de Louvain. Il doit interrompre ces études, qui le passionnent. Même s'il dort peu – cinq heures par nuit lui permettent de récupérer – la combinaison de ses occupations professionnelles, d'une vie universitaire et d'un mandat de député, conquis de haute lutte, excède ses forces.

39. Notamment Adolphe Sermon, secrétaire régional du MOC, René Winand, président fédéral du MOC, et Henri Dupont, secrétaire fédéral de la CSC.

40. Max Bastin (Huy, 1919 - Bruxelles, 1971) est alors le directeur du Centre d'information et d'éducation populaire du MOC. À ce titre, il est le fondateur de l'ISCO (1962) et l'initiateur de la Fondation Travail-Université (1967). Voir la notice *Max Bastin*, dans J. NEUVILLE (s. dir.), *Dictionnaire biographique des militants du mouvement ouvrier en Belgique*, t. 1, Bruxelles, 1995, p. 76-77.

41. Sur les origines et l'évolution de l'Institut, voir *L'ISCO au cœur d'une démarche d'éducation permanente. Rapport d'orientation publié à l'occasion du trentième anniversaire de l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière*, Bruxelles, 1992.

L'UDB

Dès avant la Libération, nombre de militants et cadres francophones du Mouvement ouvrier chrétien aspirent à une profonde rénovation de la vie politique et sociale. Certains d'entre eux, parmi lesquels une proportion non négligeable de résistants et de réfractaires sous l'occupation, rejoignent un mouvement lancé en septembre 1944, devenu parti en juin 1945 : l'UDB (Union Démocratique Belge⁴²).

L'UDB est porteuse d'un projet « travailliste », au sens britannique du terme : elle entend recomposer le paysage politique autour de la ligne de partage socio-économique entre progressistes et conservateurs. En transcendant le clivage philosophique et religieux, elle rêve d'unir démocrates chrétiens et socialistes autour d'un programme de réforme de la société. Pour la frange la plus audacieuse des organisations ouvrières chrétiennes, surtout en Wallonie, elle apparaît comme une alternative au Parti social chrétien, encore dominé par les éléments conservateurs. Une participation gouvernementale éphémère et difficile, dans le second cabinet Van Acker, semble prometteuse.

Comme dans d'autres régions du Sud du pays, les démocrates chrétiens du Brabant wallon sont divisés. Par attachement aux références confessionnelles ou par crainte d'un bouleversement social, les uns, tel G. Pourvoyeur, misent sur le PSC. Désireux de transformer le pays, d'autres, à la CSC surtout⁴³, se rallient à l'UDB. Avec quelques compagnons de la mutuelle, M. Plasman fait partie de la seconde tendance : affilié, militant et

42. Sur l'UDB, cf. W. BEERTEN, *Le rêve travailliste en Belgique. Histoire de l'Union Démocratique Belge*, Bruxelles, 1990.

43. Notamment Henri Dupont, secrétaire fédéral, et Émile Decrolier, permanent en charge du paiement des indemnités de chômage et des cotisations.

colleur d'affiches de l'UDB, il opte en faveur « d'un projet social et de l'union de tous les démocrates »⁴⁴.

Sur la route des UDBistes, comme on les appelle alors, les obstacles s'amoncellent : méfiance des autorités ecclésiastiques, soutien au PSC-CVP de nombreux dirigeants du MOC-ACW en Flandre, repli des socialistes dans leur sphère, réactivation du clivage confessionnel sous l'influence de la Question royale, impréparation électorale de la nouvelle formation après une dissolution anticipée des Chambres. Lors du scrutin du 17 février 1946, l'Union Démocratique Belge est laminée : 2,16 % des voix à la Chambre, un seul élu par apparemment, dans l'arrondissement de Nivelles⁴⁵, bientôt remplacé par un suppléant assez discret⁴⁶. Pour M. Plasman et ses amis, la déception est cruelle. Ils la masquent en recourant à l'humour : au lendemain des élections, le permanent syndical Émile Decrolier arbore un chapeau-buse. Tout un symbole...

M. Plasman reste à distance d'un PSC trop conservateur à son goût jusqu'en 1964. Il le rejoint lorsqu'il est fait appel à lui, pour en renouveler la représentation et faire place à la sensibilité qu'il incarne : la démocratie chrétienne.

44. Entretien du 7 juillet 2006.

45. Il s'agit du journaliste Paul Levy, député du 17 février au 19 mars 1946. Voir P. VAN MOLLE, *Le Parlement belge 1894-1969*, Ledeberg-Gand, 1969, p. 222.

46. Werner Marchand, bourgmestre de Chastre-Villeroux-Blanmont, siège du 19 mars 1946 à 1949, année de sa démission. Cf. P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 232.

Conseiller communal

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, Nivelles est dirigée par une coalition de socialistes et de libéraux, emmenée par le bourgmestre Léon Jeuniaux (PSB)⁴⁷. Au décès de ce dernier, le maïorat échoit au libéral Henri Tombeur⁴⁸, qui gouverne la cité en alliance avec les sociaux chrétiens. Lors des élections communales de l'automne 1952, les socialistes conquièrent la majorité absolue, qu'ils conservent lors des scrutins de 1958 et de 1964. À la tête d'un collège PSB homogène, Ernest Benoît⁴⁹, Jules Bary⁵⁰ et

47. Léon Jeuniaux (1887-1946), ancien travailleur du fer, conseiller communal socialiste depuis 1921, premier échevin de 1933 à 1937, est bourgmestre du 15 mars 1937 au 5 février 1946. Cf. L. GENTY, *Les six bourgmestres socialistes de Nivelles*, dans GROUPE « MÉMOIRE COLLECTIVE » DU BRABANT WALLON, 1885-1985. 100 ans de socialisme en Brabant wallon, Nivelles, 1985, p. 233-234.

48. Bourgmestre faisant fonction du 5 février 1946 au 21 janvier 1947, en titre du 21 janvier 1947 au 31 décembre 1952.

49. Ernest Benoît (Grez, 1887 - Nivelles, 1962), économiste à l'école normale, conseiller communal en 1947, est bourgmestre de Nivelles du 1^{er} janvier 1953 au 21 août 1962, date de son décès. Cf. L. GENTY, *op. cit.*, p. 235-236 ; notice *Ernest Benoît*, dans J. NEUVILLE, (s. dir.), *op. cit.*, p. 101.

50. Jules Bary (Auderghem, 1912 - Strainchamps, 1977), technicien agronome, attaché, chef de cabinet adjoint, puis chef de cabinet de trois ministres du Ravitaillement (1944-1948), échevin à Émines dans l'immédiat après-guerre, se fixe à Nivelles en 1950. Élu conseiller communal en 1952, il devient échevin des Travaux (1953-1962), puis bourgmestre f.f. (22 août 1962) et bourgmestre en titre (26 septembre 1962 - 28 mars 1969). Il est, par ailleurs, secrétaire national de l'Action commune socialiste (1951), secrétaire général du Conseil économique wallon (1953-1954), secrétaire national du PSB (1954-1961), député de l'arrondissement de Nivelles (1954 et 1961-1969), président national de la Petite Propriété Terrienne (depuis 1962), vice-président de la Société nationale des Habitations à bon marché. Voir L. GENTY, *op. cit.*, p. 237-239 ; notice *Jules Bary*, dans J. NEUVILLE (s. dir.), *op. cit.*, p. 72 ; *La ville de Nivelles à son ancien bourgmestre Jules Bary, le 21 octobre 1977*, Nivelles, 1977.

Désiré Guillaume⁵¹ se succèdent comme premiers magistrats. Le dernier nommé, puis Alfred Scokaert⁵², conduisent un attelage PSB-PSC de 1970 à 1976.

Dirigée successivement par l'architecte Ladière, puis par Eugène Goemans, secrétaire général au ministère de l'Agriculture, la section nivelloise du Parti social chrétien est à la croisée des chemins, en 1963 : il lui faut se rajeunir et se renforcer. En quête de nouveaux candidats pour constituer sa liste en vue des élections communales, elle sollicite Marcel Plasman, très connu dans la ville en raison de ses activités professionnelles. Lors du poll, l'intéressé est classé en deuxième position. À l'issue du scrutin, il surpasse en voix de préférence l'avocat Bertrand, tête de liste. Le 1^{er} janvier 1964, il fait son entrée au conseil communal aux côtés de Berthe de Lalieux de la Rocq, chef de groupe⁵³, Jacques Bertrand et Nestor Dehoux⁵⁴.

51. Désiré Guillaume (né en 1901), colonel-aviateur et homme d'affaires, est bourgmestre f.f. de Nivelles du 28 mars au 9 juin 1969, bourgmestre en titre du 10 juin 1969 au 31 décembre 1972. Voir L. GENTY, *op. cit.*, p. 240-241.

52. Alfred Scokaert (né en 1921) est professeur, puis permanent syndical de la CGSP. Conseiller communal (1947-1956, 1971-1982), il est bourgmestre de Nivelles du 1^{er} janvier 1973 au 31 décembre 1976. Par ailleurs, il est sénateur (1961-1965, 1969-1971), député (1971-1979), parlementaire européen (1971-1972), ministre-secrétaire d'État adjoint aux Finances (1965-1966). Voir L. GENTY, *op. cit.*, p. 242-243 ; P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 296.

53. Berthe de Lalieux de la Rocq (1891-1980), assistante sociale, est secrétaire régionale, puis secrétaire générale (1927) des Œuvres sociales féminines chrétiennes. Elle devient présidente (1928-1933), puis secrétaire générale (1933-1939) des Ligues ouvrières féminines chrétiennes. Elle siège au conseil communal de Nivelles pendant trente-deux ans (1938-1970). De 1947 à 1952, elle est premier échevin, échevin de l'État civil et des Fêtes. Voir É. DE LALIEUX, *Berthe de Lalieux de la Rocq (1891-1980)*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 6, 1992, fasc. 1, p. 65-74.

54. Les quinze conseillers communaux se répartissent comme suit : 9 PSB, 4 PSC et 2 PLP.

Comme échevin des Travaux, puis comme bourgmestre, Jules Bary se lance dans une série impressionnante de réalisations : voûtement de la Thines, transformation de l'ancien champ d'aviation militaire en parc industriel (*zoning*), asphaltage des rues, démolition de taudis, construction de la cité de la Maillebotte, ouverture d'un musée, édification d'un nouvel hôpital, restauration de monuments... C'est lui qui conçoit également le projet de contournement routier de Nivelles (*ring*), réalisé par la suite. J. Bary a, sans doute, ses entrées dans la plupart des ministères. Il a cependant besoin de relais auprès des titulaires sociaux chrétiens de deux départements importants : les Travaux publics et la Défense nationale⁵⁵. Aussi, tout militant rationaliste qu'il soit, il ménage B. de Lalieux et M. Plasman à sa suite : avant de soumettre des dossiers importants au conseil communal, il consulte ces interlocuteurs et sollicite leurs avis. Nombre de décisions sont, dès lors, adoptées à l'unanimité des édiles, et non majorité contre opposition⁵⁶.

En dépit de divergences de vues idéologiques, M. Plasman, comme de nombreux Aclots, reconnaît les mérites de ce bourgmestre socialiste de grande envergure : l'ampleur de sa vision de l'avenir de Nivelles, sa capacité de travail, son entregent. Accédant au maïorat en 1977, comme nous le verrons plus loin, il veillera à ce que la mémoire de ce prédécesseur soit honorée par l'érection d'un monument, inauguré dans le *zoning* le 12 juin 1982.

55. De 1965 à 1972, le portefeuille des Travaux publics est détenu sans interruption par Jos De Saeger. De 1961 à 1965 et de 1968 à 1971, celui de la Défense nationale est confié à Paul-Willem Segers. Voir N. DE WINTER, *Élections et gouvernements. Éléments de l'histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, 1991, p. 154-168.

56. L'adoption des budgets des fabriques d'église fait exception à la règle. Sans mettre en danger la majorité requise, certains élus socialistes s'abstiennent ou émettent un vote négatif.

En vue des élections communales du 11 octobre 1970, Désiré Guillaume, le successeur de J. Bary, prend contact avec Marcel Plasman. Il lui propose la conclusion d'une alliance PSB-PSC à l'issue du scrutin, quand bien même les socialistes conserveraient leur majorité absolue. Il exprime le vœu que son interlocuteur entre au collège des bourgmestre et échevins. Le second volet de ce scénario n'est pas réalisable : comme responsable mutuelliste dans une ville de plus de dix mille habitants, M. Plasman ne peut exercer un mandat politique d'un tel niveau. Lorsqu'une coalition de socialistes et de sociaux chrétiens se forme, les premiers ayant perdu leur majorité absolue, Jacques Bertrand et Marie-Claire Henry de Generet font leur entrée au collège. M. Plasman demeure conseiller communal.

À la Chambre

Les élections législatives des 23 mai 1965 et 31 mars 1968 se soldent par un recul social chrétien, tant en Wallonie et à Bruxelles que dans l'arrondissement de Nivelles⁵⁷. En revanche, le Parti de la Liberté et du Progrès (PLP, libéral) et le Rassemblement wallon progressent⁵⁸. En 1968, l'unique siège du PSC, détenu par

57. Cf. le tableau 2, établi à partir des chiffres publiés par P. DELWIT, *Les mutations électorales du parti social chrétien*, dans ID. (s. dir.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, 2002, p. 73-77. Voir aussi les données contenues dans les PAPIERS MARCEL PLASMAN (=PMP), *farde Elections*.

58. Dans l'arrondissement de Nivelles, les libéraux passent de 12,65 % (1961) à 32,49 % (1968). Le Rassemblement wallon grimpe de 4,65 % (1961) à 19,23 % (1968), avant de culminer à 36,10 % (1971).

Léon Delhache⁵⁹, est perdu en Brabant wallon, un an avant le décès de l'intéressé.

*Tableau 2 : les performances du PSC (Chambre)
1961-1978 (en % des votes valables)*

Scrutins	Wallonie	Bruxelles-Hal-Vilvorde	Arrondissement de Nivelles
26 mars 1961	30,94 %	14,65 %	28,18 %
23 mai 1965	24,56 %	9,40 %	21,33 %
31 mars 1968	20,97 %	12,08 %	14,86 %
7 novembre 1971	20,52 %	9,54 %	15,77 %
10 mars 1974	22,55 %	12,45 %	19,57 %
17 avril 1977	25,79 %	11,40 %	25,42 %
17 décembre 1978	26,94 %	11,62 %	25,99 %

Deux candidats se présentent, en 1971, pour reprendre la tête de liste : Léon Jeurissen, président du comité d'arrondissement, et Marcel Plasman, qui cède aux instances du président national du MOC, A. Oleffe. Le second l'emporte au poll, soutenu par Berthe de Lalieux et Aimé Hanique, président de la section nivelloise du

59. Léon Delhache (Autre-Église, 1900-1969) agent de la SNCB, démocrate chrétien, est député de l'arrondissement de Nivelles en 1949-1950 et de 1954 à 1968. Voir P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 88 et J. SMITS, *Les standen dans les partis sociaux chrétiens*, Courrier hebdomadaire du CRISP n° 1134-1135, Bruxelles, 1986, p. 72-74.

MOC. S'il peut compter sur sa notoriété et sur l'appui des organisations du Mouvement ouvrier chrétien, en particulier sur le soutien des délégués locaux de la mutuelle, il dispose de moyens financiers très limités pour mener campagne. Alors que le Rassemblement wallon triomphe, il est élu par apparemment provincial. Le score qu'il réalise, en voix de préférence, n'est pas enregistré dans ses archives personnelles. Vraisemblablement, il est honorable, sans plus. Le Nivellois fera mieux par la suite.

Élu député, M. Plasman participe à la vie du Parti social chrétien, présidé par Charles-Ferdinand Nothomb, puis par Georges Gramme⁶⁰. Cette formation renoue, peu à peu, avec le succès. Une nouvelle génération y imprime sa marque : les structures du PSC, son message et son image sont rénovés. M. Plasman prend part au redressement de sa formation en réalisant, à trois reprises, le meilleur score de l'arrondissement en voix de préférence⁶¹ :

60. Sur l'évolution de ce parti, voir W. DEWACHTER et al., *Un parti dans l'histoire 1945-1995. 50 ans d'action du parti social chrétien*, Louvain-la-Neuve, 1976. Sur la vie du PSC dans les années septante, cf. les témoignages de Ch.-F. NOTHOMB, *La vérité est bonne*, Bruxelles, 1987, et de F. FRANÇOIS, *PSC, être ou disparaître*, Bruxelles, 1998, p. 61-88.

61. PMP, *farde Élections*, notes et coupures de presse. Signalons que le canton de Nivelles apporte à M. Plasman une proportion élevée de ses voix de préférence : 4.158 sur 7.841 en 1974, 6.865 sur 12.946 en 1977.

**Tableau 3 : les voix de préférence (Chambre) en Brabant wallon
1974-1978**

Scrutins	Candidats les mieux classés	Voix de préférence
10 mars 1974	1. M. Plasman (PSC)	7.841
	2. A. Scokaert (PSB)	6.136
	3. P. Rouelle (RW)	5.259
	4. G. Ryckmans-Corin (PSC)	5.040
17 avril 1977	1. M. Plasman (PSC).	12.946
	2. A. Scokaert (PSB)	8.156
	3. R. Hulet (PRLW)	6.674
	4. G. Ryckmans-Corin (PSC)	6.242
17 décembre 1978	1. M. Plasman (PSC).	11.597
	2. A. Scokaert (PSB)	8.168
	3. G. Ryckmans-Corin (PSC)	6.332
	4. Th. Moreau de Melen (PSC)	3.998

Comme parlementaire, M. Plasman s'intéresse à des questions qu'il connaît d'expérience : la santé publique, les pensions, l'aide sociale, la famille, le sort des veuves, des victimes de guerre, des handicapés et des invalides. Il dépose une série de

propositions de loi en ces matières⁶². Il participe activement aux travaux des commissions de la Prévoyance sociale (1972-1979), de la Santé publique et de la Famille (1972-1979), des Finances (1974) et, éphémèrement, de la Défense nationale⁶³.

Sur un certain nombre de dossiers, le député nivellois affiche ses convictions progressistes : il plaide ainsi en faveur d'un renforcement des sanctions à l'encontre de la fraude fiscale, de la lutte contre le secret bancaire et de l'instauration d'un impôt sur la fortune⁶⁴. Lorsque la politique anti-inflationniste impose un blocage des salaires, au milieu des années 1970, il préconise une diminution de 10 % de l'indemnité parlementaire, mais il n'est pas suivi par son groupe⁶⁵.

Jusqu'en 1981, l'agenda politique est dominé par la réforme de l'État⁶⁶. Après l'échec du pacte d'Egmont (1977) et de l'accord

62. PMP, *farde Propositions de loi*. Ces propositions de loi ont pour objets le relèvement de la pension des salariés (1971), la possibilité d'exercer une activité professionnelle pour les veuves bénéficiant d'une pension de survie (1972), l'octroi d'avantages sociaux aux victimes civiles de la guerre et à leurs ayants droit (1973), le versement d'une allocation socio-pédagogique aux mères de famille (1975), la réglementation de la délivrance des médicaments et de la publicité pharmaceutique (1975 et 1977), la promotion de Centres pour le bien-être social (1976), les pensions des victimes de guerre (1977), l'interdiction de l'usage du tabac dans les lieux publics (1978), la réglementation de la publicité des organismes de crédit en matière de prêts personnels (1978).

63. Et ce à la demande du ministre Paul Vanden Boeynants, soucieux de neutraliser André Cools, le bouillant co-président du PSB-BSP. À cette occasion, M. Plasman espère pouvoir décrocher, pour La Brugeoise et Nivelles, le marché des réparations des jeeps de l'armée, contrat qui échoit finalement à une entreprise de Duffel, après un *forcing* de Leo Tindemans (entretien du 10 juillet 2006).

64. PMP, extrait des *Annales Parlementaires de la Chambre*, séance du 4 décembre 1975.

65. Entretien du 10 juillet 2006.

66. Voir A. MÉAN, *La Belgique de papa. 1970 : le commencement de la fin*, Bruxelles, 1989 ; M. LEROY, *De la Belgique unitaire à l'État fédéral*, Bruxelles, 1996.

du Stuyvenberg (1978), la régionalisation, ardemment souhaitée par les Wallons et par les Bruxellois, demeure en rade. Au plan communautaire, l'ancien résistant qu'est M. Plasman se garde d'être « un radical, rude dans ses expressions »⁶⁷. À l'instar d'une bonne partie du monde politique francophone, ses idées sur le sujet évoluent graduellement, passant de l'unitarisme à un fédéralisme d'union et de raison. En 1974, l'autonomie des régions figure certes à son programme, mais elle n'en constitue pas l'axe central⁶⁸.

Démocratie chrétienne

Même si c'est avec moins d'acuité qu'à Liège ou Charleroi, le PSC du Brabant wallon n'est pas épargné par les heurts entre conservateurs et démocrates chrétiens⁶⁹. Les premiers détiennent la présidence du comité d'arrondissement. Avec les figures de M. Plasman, B. de Lalieux et A. Hanique, les seconds ont du poids dans l'Ouest, en particulier dans le canton de Nivelles. Périodiquement, la confection des listes électorales donne lieu à des passes d'armes.

Dans la région, les relations entre tendances sont affectées par les tentatives de recomposition du paysage politique, initiées au

67. Entretien du 10 juillet 2006. À la différence d'autres parlementaires sociaux chrétiens, il n'a pas d'accointances connues avec le mouvement Rénovation wallonne. Voir, sur ce dernier, R. ROYER, *Histoire de Rénovation wallonne*, Bruxelles, 1972.

68. PMP, *farde Élections*, feuille électorale *Le Renouveau du Brabant wallon. Le nouveau PSC du Brabant wallon*, 1974.

69. Sur ce courant et son évolution, voir P. PASTURE, *Kerk, politiek en sociale actie. De unieke positie van de christelijke arbeidersbeweging in België 1944-1973*, Louvain-Apeldoorn, 1992 ; J. VERHOEVEN, *Démocratie chrétienne. Origines et perspectives*, Bruxelles, 1979.

plan national⁷⁰. En mars 1969, le social chrétien bruxellois Paul Vanden Boeynants annonce son intention de constituer une constellation nouvelle, qui réunirait les catholiques de droite et les libéraux, autour d'un projet à la fois unitariste et conservateur. Un mois plus tard, avec quelques socialistes, des dirigeants et des intellectuels du MOC fondent le mouvement Objectif '72 Wallonie-Bruxelles, en vue d'un regroupement d'inspiration travailliste et fédéraliste. Le 1^{er} mai de la même année, Léo Collard, président du Parti socialiste belge, lance un appel au rassemblement des progressistes. Pendant quelques années, l'hypothèse d'une bipolarisation de la vie politique autour de l'axe gauche-droite jouit d'un certain crédit. Il s'avèrera par la suite que la montée en puissance du clivage communautaire et la prégnance des « piliers » y font obstacle⁷¹.

En pareil contexte, le président national du MOC, A. Oleffe, s'alarme de la déliquescence du PSC et du ralliement d'une partie de ses troupes tantôt au Rassemblement wallon, tantôt à des mouvances de gauche plus radicales⁷². Désireux de rétablir une unité d'expression politique dans le mouvement, il entend susciter la création d'une structure, la Démocratie chrétienne. Celle-ci intégrerait les rangs sociaux chrétiens, où elle obtiendrait la moitié des fonctions dirigeantes et des mandats. M. Plasman, qui s'est tenu à l'écart d'Objectif '72, ignore tout, au départ, du scénario élaboré par l'Ottintois. Il en apprend l'existence quand A. Oleffe,

70. À ce propos, voir P. WYNANTS, *Le « centre » : histoire et sens d'un positionnement politique pour le PSC*, dans P. DELWIT (s. dir.), *Le parti...*, op. cit., p. 54-56.

71. M.-Th. COENEN et S. GOVAERT (s. dir.), *Le rassemblement des progressistes 1944-1976*, Paris-Bruxelles, 1999.

72. Sur ce phénomène de dispersion, voir J.-L. JADOULLE et P. WYNANTS, *Les engagements en dehors du Parti catholique et du Parti social chrétien*, dans J. PIROTTE et G. ZELIS (s. dir.), *Pour une histoire du monde catholique au 20^e siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-la-Neuve, 2003, p. 229-265.

pour le convaincre d'accepter la tête de liste dans l'arrondissement de Nivelles, lui confie : « Voilà l'objectif que je poursuis ». Le Nivellois y adhère, mais une telle position ne recueille pas l'unanimité. Il s'entend dire par des socialistes, bien informés des turbulences qui agitent le monde chrétien : « Vous voyez : vous êtes accepté comme chef de file du PSC régional, sans doute, mais pas plus »⁷³.

La tentative d'A. Oleffe échoue : elle se heurte à l'opposition de la droite sociale chrétienne et de certaines fédérations du MOC, engagées dans la voie fédéraliste ou sur le chemin du rassemblement des progressistes. Finalement, le 26 février 1972, le Mouvement ouvrier chrétien avalise sa division de fait : il opte pour le pluralisme politique, laissant à ses militants et à ses cadres la faculté de choisir leur engagement, tout en veillant à maintenir le dialogue et la coopération entre les différentes tendances. M. Plasman s'accommode de cette issue.

Au sein du PSC, la nécessité de colmater les brèches de l'aile gauche conduit à la structuration d'une Démocratie chrétienne (DC) de Wallonie, de Bruxelles et des cantons de l'Est, comme espace d'accueil destiné surtout à des militants du MOC. Dans les organes du parti et au Parlement, cette DC obtient une représentation substantielle : au moins un tiers des mandats, parfois davantage⁷⁴. En Brabant wallon, jusqu'à son retrait du Parlement, M. Plasman en est la figure de proue. Au départ, il est soutenu par une majorité de cadres du MOC, emmenés par Adolphe Sermon, secrétaire fédéral. Il est, néanmoins, confronté à une tendance fédéraliste assez active, mais minoritaire, animée par Georges Maes, ancien permanent régional des Équipes Populaires, élu

73. Entretien du 10 juillet 2006.

74. J. SMITS, *op. cit.*, p. 30-31, 48-49, 53.

député sous les couleurs du Rassemblement wallon⁷⁵. Par la suite, il se sent progressivement mis sur la touche par la direction régionale du MOC : celle-ci semble tentée par le pari du rassemblement des progressistes et par la recherche de synergies avec le Parti socialiste⁷⁶.

Au sein du PSC, le député nivellois établit des relations cordiales avec cinq personnalités : les élus démocrates chrétiens Victor Barbeaux⁷⁷, Adolphe Ducobu⁷⁸, Henri Pierret⁷⁹ et Henri-François Van Aal⁸⁰, ainsi que Raymond André, un ancien

75. PMP, *faarde Élections*, et P. DELFORGE, notice *Maes Georges*, dans P. DELFORGE, Ph. DESTATTE et M. LIBON (s. dir.), *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. 2, Charleroi, 2000, p. 1053. Georges Maes (Baisy-Thy, 1929 - Soignies, 1993) est conseiller communal de Tubize (1970-1976), député de l'arrondissement de Nivelles élu en 1971 et en 1974 (1.864 voix de préférence). Il n'est pas réélu en 1977 (1.910 voix de préférence).

76. PMP, *faarde Presse*, communiqué de la fédération du Brabant wallon du MOC (sur les contacts noués avec le PSB), 4 avril 1977. Signalons que, bien plus tard, le secrétaire fédéral du MOC, Jean-Marie Paquay, successeur d'A. Sermon, rejoindra les rangs du PS, en se portant candidat pour le compte de cette formation aux élections européennes de 2004, puis aux élections communales (Ottignies-Louvain-la-Neuve) de 2006.

77. Le Cinacien Victor Barbeaux (Seilles, 1913 - Coxyde, 1978) a été président de la fédération jociste de Huy, résistant, secrétaire du MOC de l'arrondissement de Dinant (1945-1958). Il est député PSC de l'arrondissement de Dinant-Philippeville (1958-1961), sénateur provincial de Namur (1965-1971), avant d'être réélu à la Chambre (1971-1972). Voir P. DELFORGE, notice *Barbeaux Victor*, dans P. DELFORGE, Ph. DESTATTE et M. LIBON (s. dir.), *op. cit.*, t. 1, Charleroi, 2000, p. 118-119.

78. Ancien syndicaliste de la CSC, Adolphe Ducobu représente l'arrondissement de Mons à la Chambre, où il est élu en 1974, 1977 et 1978. Il cède son mandat à un autre démocrate chrétien, Albert Liénard. Voir J. SMITS, *op. cit.*, p. 76.

79. Originaire de Libramont, ancien permanent syndical de la CSC, Henri Pierret représente l'arrondissement de Neufchâteau-Virton à la Chambre, où il est élu en 1971, 1974, 1977 et 1978. Voir J. SMITS, *op. cit.*, p. 76.

80. Henri-François Van Aal (1933-2001) est un journaliste talentueux de la RTBF, avant de contribuer à la rénovation du PSC aux côtés de Ch.-F. Nothomb,

compagnon d'école primaire devenu secrétaire général du la DC et chef de cabinet du ministre Alfred Califice⁸¹. Avec les instances nationales du MOC, il conserve un contact étroit, grâce à des rapports amicaux, noués, depuis la JOC, avec Victor Michel, successeur d'A. Oleffe à la présidence, et Arnold Wynants, secrétaire politique. *A posteriori*, il en résume la consistance en ces termes : « Le MOC national suivait de près l'activité des parlementaires qu'il soutenait. Nous n'étions pas, cependant, des petits soldats : nous ne devons pas rendre compte de notre action par le menu, mais expliquer les positions que nous adoptions. Lorsque nous tracions une ligne politique, nous demandions aux dirigeants du mouvement si nous allions dans la bonne voie, mais c'était à nous d'agir »⁸².

Dans les rangs de la Démocratie chrétienne de sa région, M. Plasman père une étoile montante : Raymond Langendries⁸³. Ce

en qualité de secrétaire politique. Élu député de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde à trois reprises (1971, 1974, 1977), il est secrétaire d'État adjoint aux Affaires économiques (1974) dans le gouvernement (minoritaire) Tindemans I, puis ministre de la Culture française et secrétaire d'État au Logement (1974-1977). À la Chambre, il est le voisin de banc de M. Plasman. Cf. N. DE WINTER, *op. cit.*, p. 172-177, et entretien du 10 juillet 2006.

81. Raymond André est permanent syndical des métallurgistes à Charleroi, premier suppléant du député PSC Oscar Behogne (1958), cofondateur du Mouvement des travailleurs chrétiens (1964), puis conciliateur social. Cheville ouvrière de la Démocratie chrétienne de l'arrondissement de Charleroi (1972), il devient secrétaire de la Démocratie chrétienne de Wallonie, de Bruxelles et des cantons de l'Est (1973) et chef de cabinet du ministre Alfred Califice. Cf. J. VERHOEVEN, *op. cit.*, p. 121, 124, 131-132 ; E. PIRSON (s. dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien à Charleroi, 1886-1990*, Charleroi-Bruxelles, 1995, p. 119 et 132.

82. Entretien du 10 juillet 2006.

83. Raymond Langendries (Tubize, 1943), instituteur de formation, fils de parents engagés dans les organisations du MOC, est conseiller communal de Tubize (1971), puis bourgmestre de la localité (1995). Secrétaire du groupe PSC de la Chambre (1972), il est secrétaire national du PSC (1974), avant de reprendre le mandat de député de M. Plasman, en juin 1979. Il devient ultérieurement chef

dernier se montre particulièrement dynamique, à l'occasion de meetings tenus à Tubize. Il fait la preuve de son envergure intellectuelle, lors d'une réunion de militants consacrée à l'aménagement du territoire, en lien avec les besoins de l'industrie et de l'habitat social. À chaud, le député nivellois se dit : « Celui-là a du potentiel », d'autant que l'intéressé est bilingue. En 1972, il lui met le pied à l'étrier en le faisant engager – contre un candidat soutenu personnellement par le président Nothomb – comme secrétaire du groupe parlementaire PSC de la Chambre⁸⁴. En tant que premier suppléant dans l'arrondissement de Nivelles, R. Langendries effectue, progressivement, sa percée⁸⁵. Il considère que M. Plasman est « son père en politique »⁸⁶.

Du fait de la « double casquette » des parlementaires nationaux, le député nivellois siège aussi au Conseil de la Communauté française, de 1971 à 1979. Auteur d'un projet de décret sur la promotion des centres de lecture publique et des bibliothèques, ainsi que d'un amendement sur le statut du sportif rémunéré, il préside la commission de la Culture, pendant deux ans. Il siège à la commission des Sports. Il est secrétaire de l'assemblée de 1976 à 1978.

de cabinet du ministre de l'Intérieur (1981-1985), sénateur provincial du Brabant (1985-1991), député de l'arrondissement de Nivelles (1991-2004), ministre de la Fonction publique au sein du gouvernement Martens VIII (1989-1992). Il préside la Chambre (1995-1999) et devient ministre d'État. En mai 2002, il pilote le (délicat) congrès statutaire du PSC, qui adopte le nouveau sigle de CDH. Depuis 2004, il siège au Parlement Européen. Cf. [www.lachambre.be/kwcr/pdf : Hommage à Monsieur Raymond Langendries](http://www.lachambre.be/kwcr/pdf:Hommage%20%20Monsieur%20Raymond%20Langendries), 20 novembre 2003.

84. Entretien du 10 juillet 2006.

85. PMP, *farde Élections* : il obtient 1.086 voix de préférence le 10 mars 1974, 1.812 le 17 avril 1977, 2.509 le 17 décembre 1978.

86. Il le déclare, à la Chambre, le 27 juin 1979, lors de son *maiden speech*. Cette « filiation » est rappelée lors de l'hommage qui lui est rendu en 2003. Voir la référence en n. 83.

Au plan international, il est membre effectif du Conseil consultatif interparlementaire du Benelux (Luxembourg), de 1972 à 1974, membre suppléant⁸⁷ de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe (Strasbourg), de 1974 à 1978, membre effectif de l'Assemblée consultative de l'Union de l'Europe occidentale (Paris), de 1972 à 1977. La vie qu'il mène est harassante, surtout depuis son accession au maïorat de Nivelles, le 1^{er} janvier 1977.

Bourgmestre de Nivelles (1977-1982)

La fusion des communes de 1976 modifie les rapports de force au plan local. À Nivelles, les socialistes constituent la première formation politique en importance. À Baulers, Bornival et Thines, le PSC est bien implanté. À Monstreux, ce sont les libéraux qui donnent le ton.

Avant le scrutin du 10 octobre, M. Plasman prend langue avec un échevin sortant, Albert Vanderheggen : il lui propose la conclusion d'une alliance entre le PSB et le PSC, l'invitant à en parler à son chef de file, Alfred Scolaert. L'intéressé n'en fait rien. Bien plus, il est de ces socialistes qui préparent une coalition alternative avec le Rassemblement wallon pour gouverner la ville⁸⁸. L'éventuelle majorité rouge-romaine est mort-née.

À l'issue du dépouillement, il apparaît que le PSB (11 sièges sur 25) n'est pas nécessairement le maître du jeu, d'autant que le

87. Notons que les suppléants ont, dans cette assemblée, les mêmes droits que les membres effectifs : ils peuvent participer aux réunions et aux commissions, faculté dont M. Plasman fait usage.

88. Au quotidien *Le Soir* du 13 janvier 1977, M. Plasman déclarera : « L'alliance PSC-PLP-IC fut, somme toute, assez spontanée devant les accords qui auraient été conclus entre le PSB et le RW, si ces deux partis avaient pu détenir un nombre suffisant de sièges (...). Ni le PSC, ni le PLP-IC ne pouvaient admettre d'être de simples roues de secours ».

Rassemblement wallon, son allié potentiel, ne compte qu'un seul élu. Avec respectivement 7 et 6 sièges, le PSC et la liste de cartel PLP - Intérêts communaux pourraient s'associer, afin de le rejeter dans l'opposition. Le comité local du PSC opte pour ce scénario, le jour même. Les négociations aboutissent rapidement.

Marcel Plasman a recueilli 3.086 voix de préférence. Il est le nouveau bourgmestre. Il est épaulé par cinq échevins : Adolphe Triquet, Marie-Claire Henry de Generet et Philippe Wouters pour le PSC, Lucien Glibert et M. Ciselet pour le PLP-IC. Dès la première réunion du collège, Lucien Glibert met le feu aux poudres : il refuse d'inscrire au budget l'achat de deux modestes véhicules pour la police communale, manifestement sous-équipée ; enfilant sa gabardine, il menace de quitter la séance *illico*⁸⁹. Le climat ne s'améliore pas au cours des mois suivants : Jules Molderez supplante l'échevin Ciselet par des manœuvres que l'opposition socialiste, mécontente d'être évincée du pouvoir, a beau jeu de dénoncer⁹⁰. Pendant six ans, Marcel Plasman doit s'interposer, en arbitre, entre les deux composantes de sa majorité.

La situation financière de la ville est difficile. Nivelles traîne le boulet de la reconstruction de sa collégiale, qui s'achèvera en 1984. Versés par les Dommages de guerre, les fonds publics arrivent avec retard, obligeant l'administration communale à recourir à d'onéreux crédits de soudure. De plus, au fur et à mesure que les travaux progressent, les architectes revoient leurs

89. Entretien du 7 juillet 2006. Le chef de file de l'opposition socialiste met en évidence une faiblesse de la coalition : « Cette alliance ne repose que sur une seule voix de majorité (...). Mais paradoxalement, cette voix fait la puissance de celui qui a l'audace d'en profiter, en utilisant l'arme du chantage (...). Un seul échevin peut faire marcher toute la majorité à la baguette ». Cf. A. SCOKAERT, *Les Maires du Palais sont... à Nivelles*, dans *Agir, Organe trimestriel de la section de Nivelles du PSB*, n° 16, nov. 1977, p. 1 et 16.

90. A. SCOKAERT, *Quelle pagaille !*, dans *Agir, Organe trimestriel de la section de Nivelles du PSB*, n° 17, avril 1978, p. 1 et 3.

plans avec augmentation des dépenses, dont 35 millions de francs que les Dommages de guerre refusent alors de prendre en charge. La situation économique des années septante – le choc pétrolier, l'inflation, les indexations de la masse salariale – ne simplifie pas la tâche des gestionnaires locaux.

La destination de l'ancien circuit automobile, qui a accueilli le Grand Prix de Belgique de Formule 1 en 1972 et 1974, demeure problématique. Les habitants ne supportent plus les nuisances sonores engendrées par de telles manifestations. Envisageant d'acheter le site, la Ville aurait, si elle l'avait pu, tenté de le transformer soit en *business center*, soit en lotissement, mais son urbaniste-conseil s'oppose à de tels scénarios.

S'il est confronté à des difficultés, le bourgmestre Plasman connaît aussi des satisfactions. Ainsi, la fusion des communes se déroule sans anicroche. Un journaliste de *La Nouvelle Gazette* fait observer à cet égard : « Nivelles est l'exemple même de la fusion logique, évidente, incontestée, qui existait latente, sous-jacente presque, bien avant que le gouvernement ne décide de sa réalité et de sa légalité. Nivelles est l'exemple-type, s'il en est, de la fusion positive ». Et de pointer les éléments qui favorisent un tel résultat. Tout d'abord, dès avant la fusion, le centre urbain est le pôle d'attraction des villages environnants. Ensuite, la nouvelle entité – 6.000 hectares, 21.500 habitants⁹¹ – garde une taille raisonnable : point n'est besoin de modifier profondément l'organisation et le fonctionnement des autorités publiques. Enfin, les localités absorbées tirent avantage de l'appartenance à une ville, tant pour les moyens disponibles que pour les réalisations concrètes⁹².

91. 24.275 habitants au 1^{er} janvier 2005.

92. Ch. MEUTE, *Dites-nous, M. le Bourgmestre... M. Plasman (Nivelles)*, dans *La Nouvelle Gazette*, 1^{er} août 1979.

Afin de conserver des relations de proximité entre l'administration locale et les citoyens, une permanence est assurée, deux fois par semaine, dans les « communes-sœurs », comme on les appelle alors, de manière à faciliter la délivrance des documents souhaités par la population. En matière d'infrastructures, l'option retenue est « l'alignement par le haut » : il s'agit d'équiper les localités circonvoisines aussi bien que Nivelles elle-même, tout en améliorant partout l'égouttage. Une part substantielle du budget communal est consacrée à des travaux d'aménagement. Les chantiers ne manquent pas : remise en état de la voirie et installation de l'éclairage public à Bornival, raccordement de ce village et de Monstreux au système de distribution d'eau, réfection partielle de la voirie à Thines, création d'une plaine de sports et d'une extension de l'école communale à Baulers...

À Nivelles-centre, les réalisations s'enchaînent aussi. La première pierre du nouveau Waux-Hall est posée en 1979 ; l'édifice sera inauguré en 1982. L'infrastructure du parc de la Dodaine est améliorée. Une politique en matière d'habitations sociales et semi-sociales est initiée. Le *zoning* est étendu, de manière à pouvoir accueillir un centre de recherche de l'ULB. Un système de télé-assistance est mis en place, avec la caserne des pompiers comme centre nerveux. C'est sous cette mandature que commence le tri sélectif des déchets.

La fonction maïorale est absorbante, mais elle présente des aspects attrayants : une multitude de contacts humains, la rencontre avec des personnes de tous horizons, certaines possibilités d'action pour venir en aide aux moins favorisés, un travail de terrain dont on mesure les résultats tangibles... Elle a aussi ses servitudes. En cas d'accident grave ou de trouble, le premier magistrat doit assumer des responsabilités délicates. M. Plasman fait ainsi office de médiateur dans des conflits sociaux aigus.

Le premier⁹³ concerne la KSM Welding Systems Division – 48 travailleurs, affectés à la fabrication d'équipements de soudage – relevant de la multinationale américaine Omark, spécialisée dans la production de chaînes de tronçonneuses. La fermeture de la filiale nivelloise « pour des raisons d'ordre économique » est annoncée au personnel, le 7 juin 1979. Les organisations syndicales, réagissant en front commun, lancent un mot d'ordre de grève, avec occupation de l'entreprise. Des négociations s'engagent entre la direction d'Omark et les représentants des travailleurs, mais elles sont interrompues momentanément. C'est alors qu'un groupe de syndicalistes tente d'entrer en force dans les locaux où doivent reprendre les discussions. Un contremaître perd son sang-froid. Dans la bagarre qui s'ensuit, un permanent régional de la FGTB a l'œil crevé. Le climat, déjà très tendu, devient détestable.

Le bourgmestre de Nivelles doit assurer l'ordre public, en évitant l'emballement du conflit. Il cherche aussi à dégager une solution de fond. Durant un jour et une nuit, à l'hôtel Hilton de Bruxelles, il négocie un compromis, en présence des grands patrons américains, venus du siège central de Portland, dans l'Oregon. La division KSM de Nivelles n'est pas fermée. Le travailleur blessé obtient une indemnité de trois millions de francs. M. Plasman reçoit les « félicitations les plus chaleureuses » du commissaire d'arrondissement de Nivelles pour son « attitude courageuse et particulièrement civique en des jours difficiles »⁹⁴. Il

93. CELLULE MÉMOIRE POPULAIRE-BRABANT WALLON, *Réalités...*, *op. cit.*, t. 2, p. 53-57.

94. PMP, *farde Correspondance*, lettre de Robert Cluyse, commissaire d'arrondissement, à Marcel Plasman, 17 août 1979.



M. Plasman lors d'une rencontre,
à Ciney, des responsables régionaux
des Équipes Populaires,
novembre 1961.



L'équipe de football de la Chambre dans les années 1970.
Au second rang : le 3^e par la droite, W. Kuijpers, le 4^e M. Babylon,
tous deux de la Volksunie ; au premier rang : accroupi et à gauche
de M. Plasman, R. Denison (PSB).



M. Plasman, entouré de parlementaires autrichiens, prend la parole à l'UEO, dans les années 1970.



M. Plasman, à droite, lors d'une réunion du Conseil de l'Europe sur « Le sport pour tous », au Palais d'Egmont, en mai 1977.



M. Plasman avec, au premier plan, Jean Hallet, secrétaire général des mutualités chrétiennes, lors de la pose de la première pierre de la clinique des mutualités chrétiennes à Hornu, en mai 1977. À gauche de la photo, Robert Urbain, alors bourgmestre de Hornu.



M. Plasman et Leo Tindemans, Premier ministre, lors d'une soirée du PSC à Nivelles en 1977.



M. Plasman et Jean Defraigne, président de la Chambre des Représentants, qui signe le Livre d'or, et R. Cluyse, commissaire d'arrondissement, lors de l'inauguration d'une nouvelle machine à la Wiggings Teape à Nivelles en 1978 ou 1979.



M. Plasman avec Mark Eyskens, ministre de la Coopération au développement, lors d'une conférence organisée par la Chambre de Commerce de Nivelles, en 1979 ou 1980.

est remercié par la direction d'Omark pour son travail de médiateur, couronné de succès⁹⁵. Les organisations syndicales ne lui expriment pas formellement leur gratitude, mais elles prennent l'habitude de recourir à son entremise pour résoudre, en confiance, des situations difficiles.

C'est ce qui se produit au début de 1982 pour un conflit social⁹⁶ dans l'entreprise Dubru, spécialisée dans la fabrication de matériel de brasserie. Les travailleurs soupçonnent la direction de la maison-mère française, Manu-Rhin, de vouloir ne laisser à Nivelles qu'une vingtaine de travailleurs, chargés du service après-vente, afin de délocaliser la production. L'usine est occupée. Le tribunal des référés en ordonne l'évacuation. Les grévistes et la gendarmerie se retrouvent face à face. Le major qui commande les forces de l'ordre est « un véritable guerrier », se souvient M. Plasman : « il cherche l'affrontement ». Le bourgmestre se montre ferme : « Cher ami, lui dit-il, vous êtes ici sur le territoire de Nivelles. C'est moi qui commande »⁹⁷. Avec les délégués syndicaux, il convient d'une procédure de sortie de crise : les travailleurs et les gendarmes quitteront les lieux simultanément puis, en l'absence des seconds, une issue sera recherchée avec la direction. Ainsi dit, ainsi fait. Grâce à un emprunt contracté auprès de la SNCI, l'Exécutif régional wallon participe à une augmentation de capital à hauteur de vingt millions de francs, soit la moitié de ce que Manu-Rhin apporte de son côté. L'entreprise est sauvée.

95. PMP, *farde Correspondance*, lettre de Leo Sillis, directeur des opérations d'Omark Europe, à Marcel Plasman, 27 août 1979 ; lettre d'Ashton D. Marcus, Senior Vice President d'Omark Industries, à Marcel Plasman, 14 septembre 1979.

96. PMP, *farde Presse*, coupure du *Soir* non datée.

97. Entretien du 7 juillet 2006.

La même année, l'occupation de l'hôtel de ville par des chômeurs, qui protestent contre la politique d'austérité du gouvernement Martens-Gol, est moins difficile à gérer. Le bourgmestre accepte la situation pendant une journée, afin que les manifestants puissent exprimer leur mécontentement et leurs revendications. Puis tout rentre dans l'ordre⁹⁸.

Pour la création d'une province du Brabant wallon

Après les élections législatives du 17 avril 1977, des négociations s'ouvrent entre sociaux chrétiens, socialistes, FDF et Volksunie, en vue de former un gouvernement sous la direction de Leo Tindemans. Le 24 mai, un accord est conclu sur la réforme de l'État, au sein de la future majorité : le pacte d'Egmont. L'exégèse de ce document donne lieu à des interprétations divergentes, qui soulèvent maintes difficultés politiques⁹⁹.

Dans la mouture initiale du pacte, il est question de scinder la province de Brabant et de conférer une autonomie à Bruxelles. Aucune indication n'est donnée à propos de l'avenir du Brabant wallon. Sur le destin de cette région, deux scénarios circulent dans certains milieux politiques : d'une part, le rattachement à la province de Namur, que favoriserait la désignation de P. Falize¹⁰⁰,

98. Notice Marcel Plasman, dans H. GAUS (s. dir.), *op. cit.*, p. 898.

99. Voir A. LETON et A. MIROIR, *Les conflits communautaires en Belgique*, Paris, 1999, p. 128-129.

100. Pierre Falize (1927-1980), pharmacien, bourgmestre de Braine-le-Château (1971-1976), sénateur (1973-1977), ministre de la Culture française (1973-1974), est gouverneur de la province de Namur de 1977 à sa mort. Voir GROUPE « MÉMOIRE COLLECTIVE » DU BRABANT WALLON, *op. cit.*, p. 220. Selon la presse, P. Falize serait l'initiateur de ce projet d'« annexion » (PMP, *farde Presse*, coupure du *Pourquoi Pas ?*, 20 octobre 1977). M. Plasman

ancien bourgmestre de Braine-le-Château, comme gouverneur de cette entité administrative ; d'autre part, le découpage, avec rattachement des cantons de Genappe et de Nivelles au Hainaut, intégration des cantons de Jodoigne, Perwez et Wavre à la province de Namur¹⁰¹. Le gouvernement a beau préciser qu'aucune décision n'est prise à cet égard, l'émotion est grande en Brabant wallon.

Réunis le 20 juillet 1977 au commissariat d'arrondissement de Nivelles, les conseillers provinciaux et parlementaires de la région se prononcent en faveur de l'intégrité de celle-ci et de son élévation au rang de province. À titre individuel, différentes personnalités de la vie publique s'expriment dans le même sens¹⁰². Les partisans d'un tel scénario invoquent trois arguments. Tout d'abord, le Brabant wallon est une entité spécifique en raison de son histoire, de sa culture, de la mentalité de ses habitants et de leur volonté de vivre ensemble. Ensuite, il forme un tout au plan économique, grâce aux complémentarités entre l'Est agricole, le Centre résidentiel et l'Ouest industriel. Enfin, avec ses 268.000 habitants, sa superficie de près de 110.000 hectares et son taux de croissance supérieur à la moyenne nationale, l'arrondissement de Nivelles atteint la taille critique pour constituer une province.

confirme cette hypothèse. Lorsqu'il rencontre le gouverneur de la province de Namur avec les parlementaires de la région, il s'entend dire, par son interlocuteur : « Plasman, vous venez faire allégeance à la province de Namur » (entretien du 7 juillet 2006).

101. PMP, *farde Presse*. Interview de M. Plasman dans *Vers l'Avenir*, 20 septembre 1977, et série d'articles publiée par le même quotidien dans la seconde moitié de ce mois.

102. Outre Marcel Plasman, citons notamment Yves du Monceau de Bergendael, sénateur-bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le député permanent Émile-Georges Courtoy, les conseillers provinciaux Joseph Pierson (PSC) et Pierre Gourdin (PRLW), le président de l'Intercommunale du Brabant wallon Léon H. Jeurissen. Cf. PMP, *farde Presse*, série d'articles de *Vers l'Avenir*, seconde moitié de septembre 1977.

L'hebdomadaire bruxellois *Pourquoi Pas ?* ne cache pas son scepticisme devant un tel discours¹⁰³.

Quoi qu'il en soit, le 30 septembre 1977, M. Plasman prend l'initiative de créer la Conférence des bourgmestres du Brabant wallon¹⁰⁴. Présidé par le député-bourgmestre de Nivelles, ce groupe de pression mène campagne en faveur de l'intégrité et de l'autonomie administrative de la région, en revendiquant pour celle-ci le statut de province. Vingt-quatre communes sont représentées dans ses instances et participent, peu ou prou, à ses actions¹⁰⁵. Les « forces vives » de l'arrondissement sont également mobilisées. C'est pourquoi la Conférence s'élargit, dès octobre 1977, pour accueillir des délégués de différentes organisations : les comités d'arrondissement des partis, les fédérations régionales du MOC et des syndicats, la Chambre de commerce et d'industrie, l'Intercommunale du Brabant wallon, le Conseil économique wallon du Brabant, les fédérations régionales des artisans et commerçants, des notaires et des huissiers de justice, le barreau et la maison de la Culture de Nivelles¹⁰⁶.

103. PMP, farde *Presse*, article *Une province à part entière ?*, dans *Pourquoi Pas ?*, 20 octobre 1977.

104. PMP, farde *Conférence des bourgmestres du Brabant wallon*, procès-verbaux des réunions, 1977-1978.

105. Par ordre d'implication dans une action précise (la diffusion d'auto-collants), il s'agit de Braine-l'Alleud, Waterloo, Wavre, Nivelles, Tubize, Rixensart, Ottignies, Genappe, Lasne, Jodoigne, Rebecq, Braine-le-Château, Court-Saint-Étienne, Villers-la-Ville, La Hulpe, Orp-Jauche, Perwez, Chaumont-Gistoux, Ittre, Beauvechain, Walhain, Chastre, Mont-Saint-Guibert et Incourt. Manquent à l'appel : Grez-Doiceau, Ramillies et Hélécine. Voir PMP, farde *Conférence des bourgmestres du Brabant wallon*, procès-verbal du 14 octobre 1977.

106. *Ibid.*, procès-verbaux des 14, 21 et 28 octobre 1977.

La Conférence recueille et diffuse les motions adoptées en soutien à ses revendications¹⁰⁷. Elle entreprend des démarches auprès des décideurs politiques, ministres et présidents de parti. Durant l'automne 1977 et l'année 1978, elle mène différentes actions de sensibilisation de l'opinion publique. Les autocollants *Brabant wallon un et indivisible* et *Brabant wallon..., une province* sont diffusés, à des dizaines de milliers d'exemplaires¹⁰⁸, par l'intermédiaire des administrations communales. Un journal toutes boîtes de huit pages développe les arguments de la Conférence et invite la population à exprimer sa volonté¹⁰⁹. Ces opérations sont financées par la création d'un fonds de soutien, qui alimente un livret d'épargne ouvert à la Caisse d'Épargne de la ville de Nivelles¹¹⁰. Différentes communes¹¹¹ passent des commandes groupées de plaques *Brabant wallon*, à apposer sous celles qui indiquent leur nom, dans les zones limitrophes.

Les vicissitudes successives de la réforme de l'État privent la Conférence des bourgmestres du Brabant wallon de sa raison d'être. Dans un premier temps, l'accord du Stuyvenberg (17 janvier 1978) – renégociation du pacte d'Egmont, contesté en Flandre – prévoit la division du Brabant en trois entités distinctes : Brabant wallon, Brabant flamand et Bruxelles. Toutefois, il vide

107. Notamment des motions de conseils communaux, dont certaines copies sont conservées dans PMP, farde *Conférence des bourgmestres du Brabant wallon*.

108. La fourchette s'étend de 19.000 exemplaires, pour Braine-l'Alleud, à 2.200, pour Incourt.

109. *Quelques mots sur le Brabant wallon*, dans PMP, farde *Conférence des bourgmestres du Brabant wallon*.

110. En juin 1978, le solde positif de ce livret se monte à 88.154,50 francs (recettes : 142.585 francs ; arriéré à rembourser : 1.635,50 francs ; dépenses : 52.795 francs). Cf. PMP, farde *Conférence des bourgmestres du Brabant wallon*, situation comptable au 5 juin 1978.

111. Dont Nivelles, Braine-le-Château, Tubize, Ottignies, Braine-l'Alleud et quelques autres (entretien du 7 juillet 2006).

les provinces de leur substance : supplantées par des sous-régions, privées de tout pouvoir politique et fiscal, dépourvues d'organes autonomes, elles seraient réduites au rang de simples organes administratifs¹¹². Dans un second temps, les sociaux chrétiens flamands s'emparent de réticences du Conseil d'État pour remettre en cause le nouveau compromis. Le 11 octobre 1978, la démission du Premier ministre Tindemans provoque l'effondrement de l'ensemble du dispositif¹¹³. Le *statu quo ante* est maintenu : survivance de la Belgique unitaire, la province de Brabant subsiste telle quelle, pour quelques années encore.

Il en est ainsi jusqu'à la mise en œuvre de la quatrième phase de la réforme de l'État, négociée en 1993¹¹⁴. Celle-ci prévoit la scission du Brabant en deux provinces : le Brabant wallon et le Brabant flamand, la capitale échappant à une telle division du territoire. L'exécution concrète de l'accord s'avère défavorable à Nivelles, mise sur la touche. Jusqu'à nos jours, M. Plasman n'admet pas la *capitis diminutio* infligée à la cité des Aclots. Il confesse : « J'ai éprouvé une grande peine lorsqu'à la première réunion du nouveau Conseil provincial, tenue au Waux-Hall, mon successeur au maïorat de Nivelles a voté l'attribution à Wavre du rang de chef-lieu »¹¹⁵. Si l'on peut comprendre ce sentiment, force est d'admettre que Nivelles, en raison de sa position excentrée dans la nouvelle province, souffre d'un « handicap géographique », même s'il existe (Arlon, Anvers) des exemples en sens contraire.

112. J. BRASSINNE, *Les nouvelles institutions de la Belgique. Le régime définitif prévu par le pacte d'Egmont et l'accord du Stuyvenberg*, Dossier du CRISP, Bruxelles, 1978, p. 2 et 5.

113. A. LETON et A. MIROIR, *op. cit.*, p. 133-134.

114. A. ALEN et R. ERGEC, *La Belgique fédérale après la quatrième réforme de l'État de 1993*, Bruxelles, 1998.

115. Entretien du 10 juillet 2006.

Ministre (mars - juin 1977)

Rapidement plongé dans les dossiers communautaires, le gouvernement Tindemans I^{er} – une coalition du CVP, du PSC, du PVV et du PLP – a été formé le 25 avril 1974. Il s'est élargi au Rassemblement wallon, le 11 juin¹¹⁶. Maillon faible de la coalition, le parti de Paul-Henry Gendebien se déchire : en 1976, il subit le départ de son aile droite vers les rangs libéraux. Différents remaniements s'ensuivent.

Le 3 mars 1977, le groupe Rassemblement wallon de la Chambre s'abstient, lors du vote du budget des Affaires économiques. Le Premier ministre estime que la solidarité gouvernementale est rompue : en vain, il exige la démission des deux ministres de la formation régionaliste, Robert Moreau (Pensions) et Pierre Bertrand (Forêts, Chasse et Pêche). Dès le lendemain, il propose au Roi de décharger les intéressés de leurs fonctions. Il y a révocation. Afin de maintenir la parité linguistique au Conseil des ministres prescrite par la Constitution, deux portefeuilles doivent être attribués sans tarder à des francophones. Charles Cornet d'Elzius (PRLW - nouveau sigle des libéraux francophones) remplace P. Bertrand. Marcel Plasman (PSC) succède à R. Moreau. Le 6 mars, il prête serment en qualité de ministre des Pensions et de secrétaire d'État aux Affaires sociales, adjoint aux ministres de la Santé Jos De Saeger et des Affaires wallonnes Alfred Califice¹¹⁷.

Alors que le remaniement ministériel se prépare en coulisses, M. Plasman ignore tout du sort qui l'attend : il participe à la kermesse aux boudins de la fanfare de Nivelles. Lorsque le

116. X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, 1992, p. 330.

117. N. DE WINTER, *op. cit.*, p. 177.

Premier ministre l'appelle à son domicile, il y rentre dare-dare, plutôt surpris. Il hésite à faire son entrée au gouvernement : il est surchargé et sa fonction de bourgmestre lui tient à cœur, plus que toute autre. Néanmoins, Leo Tindemans se montre rassurant : vu l'évolution du dossier communautaire, la mission ministérielle devrait être de courte durée. Le Nivellois demande un délai de réflexion. Fait significatif : il sonde d'abord la direction du MOC¹¹⁸, avant de se mettre en rapport avec le président de son parti. Finalement il marque son accord.

Le périmètre couvert par le portefeuille qui lui est dévolu est un des éléments déterminants de son acceptation. En relèvent des questions que le nouveau ministre connaît bien : les retraites¹¹⁹, l'avenir des ateliers protégés et des maisons de repos, le statut des aides familiales... Prenant goût d'emblée à la fonction il y consacre l'essentiel de son énergie : vers sept heures du matin, il est déjà à pied d'œuvre, à la rue du Commerce. Comme chef de cabinet, il choisit Arthur Nokerman, un médecin, ancien collaborateur de H.-F. Van Aal. Avec son équipe, il décide de travailler d'arrache-pied, vu que la vie de la coalition – minoritaire à la Chambre – sera très courte¹²⁰.

Il en est bien ainsi. Dès le 9 mars 1977, la dissolution des Chambres est décidée. Les élections législatives sont fixées au 17 avril. Cinq jours après le scrutin, L. Tindemans est appelé à former une nouvelle coalition. Le 2 juin, il présente au Roi un gouvernement (CVP, PSC, BSP, PSB, Volksunie, FDF) constitué

118. Victor Michel, président du MOC, et Robert D'Hondt, secrétaire général de la CSC, l'assurent de leur appui. C'est en vain que M. Plasman tente de joindre Jean Hallet, secrétaire général de l'ANMC, qui participe à une fancy-fair au collège de Basse-Wavre (entretien du 10 juillet 2006).

119. Depuis 1973, M. Plasman siège à la Commission d'études des régimes de pension (au nombre de 213), chargée par le gouvernement de promouvoir une certaine harmonisation. Cette tentative est finalement vouée à l'échec.

120. Entretien du 10 juillet 2006.

de 23 ministres et 7 secrétaires d'État, dont le député-bourgmestre de Nivelles ne fait plus partie¹²¹.

Est-il possible d'enranger quelque résultat en un temps aussi court, au sein d'un gouvernement qui expédie les affaires courantes ? Avec toute la prudence requise, le ministre Plasman gère les dossiers initiés par son prédécesseur. À défaut de pouvoir tableur sur un projet de loi, c'est par arrêté royal qu'il fait modifier les dispositions du 21 décembre 1967 sur le régime de pension et de survie des salariés¹²². Dans les relations interpersonnelles, ses collègues Alfred Califice, Joseph Michel, Herman De Croo et Mark Eyskens gagnent son estime¹²³.

Dans l'exercice de ses courtes fonctions ministérielles, M. Plasman découvre le sens de l'humour et l'humanité de la Reine Fabiola. Côtéyant celle-ci lors d'un congrès international de rhumatologues, tenu au Palais des Congrès de Bruxelles, il s'en tient initialement aux consignes données par la chancellerie du Premier ministre : « Jamais vous n'adressez la parole à la Reine. Vous vous contentez de lui répondre lorsqu'elle vous parle ». Au

121. N. DE WINTER, *op. cit.*, p. 177-178 ; E. WITTE et J. CRAEYBECKX, *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les tensions d'une démocratie bourgeoise*, Bruxelles, 1985, p. 439-440.

122. *Moniteur Belge*, 11 mai 1977, p. 6444-6445.

123. Ancien syndicaliste, chef de file de la Démocratie chrétienne, le Carolorégien Alfred Califice est alors ministre de l'Emploi, du Travail et des Affaires wallonnes (sur l'ensemble de sa carrière, voir P. DELFORGE, notice *Califice Alfred*, dans P. DELFORGE, Ph. DESTATTE et M. LIBON, s. dir., *op. cit.*, t. 1, Charleroi, 2000, p. 223-224). Le Virtonais Joseph Michel, ministre de l'Intérieur, appartient à l'aile conservatrice du PSC. Il est le « père » d'une fusion de communes qui réussit particulièrement bien à Nivelles. Parfait bilingue, le libéral flamand Herman De Croo, alors ministre néerlandophone de l'Éducation nationale, est « un homme intelligent, capable de soutenir une position contraire à son point de vue de départ ». Humaniste, le social chrétien flamand Mark Eyskens, à l'époque secrétaire d'État à l'Économie régionale, est « de ceux auxquels on peut parler en toute franchise » (entretien du 10 juillet 2006).

bout d'une bonne demi-heure, lors d'une interruption, il est interpellé par l'épouse du Souverain : « Mais, Monsieur le Ministre, seriez-vous muet ? ». La glace est rompue. Visitant en compagnie de Fabiola les stands tenus par des handicapés, le Nivellois est frappé par l'attention qu'elle réserve aux problèmes d'une femme de Molenbeek, particulièrement éprouvée : « Elle s'est intéressée à son cas et a demandé son adresse. J'ai appris, peu après, que dès le lendemain, elle s'était rendue au domicile de cette personne, pour l'aider à sortir du pétrin »¹²⁴.

Lorsque la composition d'un nouveau gouvernement Tindemans s'ébauche, au début du mois de juin 1977, M. Plasman ne se met pas sur les rangs : d'une part, il est saturé par une vie professionnelle trop absorbante et qui réduit à la portion congrue sa présence en famille ; d'autre part, il sait que, pour le compte de la Démocratie chrétienne, Alfred Califice est le maître du jeu¹²⁵. Est-ce à dire que toute ambition ministérielle lui soit irrémédiablement fermée ? Nullement. En 1979, d'aucuns songent encore à lui. Lorsque Philippe Maystadt, alors à l'aube de sa carrière gouvernementale, lui est préféré¹²⁶, il écrit au bourgmestre de Nivelles¹²⁷ :

124. Entretien du 10 juillet 2006.

125. *Ibid.*

126. Comme secrétaire d'État à la Région wallonne, adjoint au ministre de la Région wallonne (1979-1980). Par la suite, Ph. Maystadt sera ministre de la Fonction publique et de la Politique scientifique (1980-1981), ministre du Budget, de la Politique scientifique et du Plan (1981-1985), ministre des Affaires économiques (1985-1986), Vice-Premier ministre et ministre des Affaires économiques (1986-1988), ministre des Finances (1988-1995), Vice-Premier ministre, ministre des Finances et du Commerce extérieur (1995-1998), président national du PSC (1998-1999), ministre d'État (1998), président de la Banque européenne d'investissement (depuis 2000). Voir *Carrière politique de Ph. Maystadt*, sur <http://fr.wikipedia.org>.

127. PMP, *farde Presse*, mot autographe de Ph. Maystadt à M. Plasman, s. d. (1979).

Mon cher Marcel,

Ton message amical m'a particulièrement touché. Comme Alfred (NDLR : Califice) le rappelait récemment à nos amis, c'est toi qui aurais dû te trouver à ma place. Mais le sort en a décidé autrement (...).

Brève pause

Le poids des activités n'a cessé de croître ; il génère fatigue et stress. Lors d'un contrôle médical, M. Plasman se voit adresser une mise en garde par la faculté. Il en fait manifestement trop. Au fil du temps, la fonction de parlementaire lui paraît moins attrayante. Vu l'engorgement des commissions, les propositions de loi qu'il dépose sont prises en considération, mais elles ne sont ni examinées sur le fond, ni vraiment discutées. En recourant à la technique de la loi-programme, les gouvernements font voter des dispositions diverses, réunies en un seul texte, sans véritable possibilité d'amendement. S'il ne reprend pas à son compte les charges de *La Libre Belgique* contre « la junte des présidents de parti », le député de Nivelles admet rétrospectivement : « Nous étions trop souvent des presse-boutons »¹²⁸. Enfin, son premier suppléant, R. Langendries, piaffe d'impatience. Plutôt que de « rester quelque temps encore camouflé au sein du peloton » de la Chambre¹²⁹, il lui cède son mandat, le 1^{er} juin 1979. Le 29 mai, il

128. Entretien du 7 juillet 2006.

129. PMP, farde *Presse*, lettre de démission de M. Plasman à Ch.-F. Nothomb, président de la Chambre, publiée par *La Cité*, 21 mai 1979.

adresse une lettre de remerciements aux amis et aux électeurs qui l'ont soutenu dans son action¹³⁰.

Le maïeur de Nivelles voit approcher la fin de la mandature communale (31 décembre 1982) sans amertume, ni regret. D'une part, il a le sentiment d'avoir assumé pleinement sa charge, dans un contexte difficile. D'autre part, il est las de la guérilla menée par le partenaire libéral, en particulier par un échevin PRL avec lequel les relations sont devenues « pénibles »¹³¹.

Lorsque Adolphe Triquet, échevin PSC sortant de la Culture, marque son intérêt pour la direction de la ville, M. Plasman s'efface : « Allez-y », lui dit-il¹³². Il compte se retirer de la vie publique. Il n'est pas candidat sur la liste du PSC, lors du scrutin du 10 octobre 1982. Ce dernier ne laisse pas aux Aclots un souvenir impérissable. Il se caractérise par une balkanisation du paysage politique local, avec des dissidences et le dépôt de listes « indépendantes », dont l'éthique n'est pas toujours la préoccupation première.

La liste du PSC connaît un revers¹³³. Elle est renvoyée dans l'opposition. Sous la conduite de Lucien Glibert, PRL, ancien bourgmestre de Baulers, une majorité assez composite se forme : elle est constituée de libéraux et d'« indépendants ». Pendant quelques mois, M. Plasman préside le PSC nivellois, avant de rentrer dans le rang. Observant un strict devoir de réserve, il s'abstient de toute déclaration publique : l'heure est au ressourcement personnel et familial. L'ancien mandataire n'en est pas moins interpellé par certaines décisions du collège, qu'il

130. PMP, *farde Élections*, lettre circulaire de M. Plasman à ses électeurs et amis, 29 mai 1979.

131. Entretien du 10 juillet 2006.

132. *Ibid.*

133. « C'est la buse : nous prenons une véritable calotte » (entretien du 10 juillet 2006).

appréhende désormais en simple citoyen : ainsi l'emprunt de 200 millions de francs, contracté par la nouvelle majorité, lui apparaît comme une hérésie en termes de saine gestion communale¹³⁴.

Plus le temps passe, plus l'ancien bourgmestre est sollicité. En rue, des Aclots l'interpellent, en wallon, pour lui dire : « Il n'y a plus rien qui va. Tu dois revenir, Marcel ». D'anciens militants et cadres du PSC nivellois lui lancent un appel dans le même sens¹³⁵. Au plan local, il est vrai, la formation sociale chrétienne est divisée. Soutenus par le président national du PSC, Gérard Deprez¹³⁶, François et Philippe Wouters, de Baulers, ont pris l'ascendant : ils exercent une grande influence lors du poll, en recourant à des pratiques contestées¹³⁷. D'autres membres du parti n'acceptent pas cette situation. Parmi eux, on trouve Louis Ravet, secrétaire au cabinet du ministre démocrate chrétien Alfred Califice, et Jean-Paul Delfosse, directeur de la prison de Nivelles. Ces deux personnes lancent le projet de constituer une liste inédite, en vue du scrutin communal du 9 octobre 1988 : Nivelles Nouvelle¹³⁸. Avec Adolphe Triquet et quelques autres, Marcel Plasman se laisse convaincre : il replonge dans l'arène politique communale, à près de soixante-quatre ans, avec l'expérience qui est la sienne.

134. Entretien du 10 juillet 2006.

135. *Ibid.*

136. Sur la présidence, plutôt autoritaire, mais finalement contestée, de G. Deprez, cf. P. WYNANTS, *Du PSC au CDH*, t. 1, Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 1889, Bruxelles, 2005, p. 6-23.

137. Une fraction du PSC nivellois reproche aux intéressés d'abaisser le montant des cotisations à Baulers, à l'approche des élections, en vue d'accroître artificiellement le nombre de membres dévoués à leur cause et de peser ainsi sur la composition des listes.

138. Entretien du 10 juillet 2006.

Nivelles Nouvelle

À l'approche des élections communales d'octobre 1988, la division des sociaux chrétiens nivellois est patente. Le PSC « orthodoxe », soutenu par la rue des Deux-Églises, forme cartel avec le PRL, avec pour ambition une participation à la gestion de la ville. Emmenés par M. Plasman, les « dissidents », mécontents du bilan de la majorité sortante, expriment, à tout le moins, des réserves devant pareil scénario. Ancien parlementaire et ancien ministre PSC, M. Plasman est accusé de « trahison » par les sociaux chrétiens de l'autre bord. Il s'en défend vigoureusement : « Ce n'est pas moi qui ai trahi le PSC, mais bien le PSC qui m'a abandonné »¹³⁹.

La liste Nivelles Nouvelle qu'il emmène est constituée de sociaux chrétiens, en rupture de ban avec la ligne « deprézienne », et de quelques indépendants, actifs notamment dans le secteur du commerce. Au soir du 9 octobre 1988, la situation politique locale se présente comme suit¹⁴⁰ :

139. PMP, *farde Presse*, interview (rétrospectif) de M. Plasman par l'hebdomadaire *L'Écu*, 2 juillet 1992.

140. PMP, *Province de Brabant. Documentation. Élections communales du 9 octobre 1988. Résultats*, Bruxelles, 1989, p. 298-300.

*Tableau 4 : résultats des élections communales
du 9 octobre 1988*

Listes	Nombre de voix	Sièges
PS	5.442	12
PRL-PSC	5.110	11
Nivelles Nouvelle	1.893	3
Écolo	1.181	1
En voix de préférence		
1. Maurice Dehu, 3 ^{ème} candidat PS		2.024
2. Alberto Borin, 2 ^{ème} candidat PS		1.974
3. Lucien Glibert, 1 ^{er} candidat PRL-PSC		1.828
4. Yvan Berlaimont, 1 ^{er} candidat PS		1.725
5. Marcel Plasman, 1 ^{er} candidat Nivelles Nouvelle		1.004
6. Jules Molderez, 3 ^{ème} candidat PRL-PSC		990
7. Philippe Wouters, 4 ^{ème} candidat PRL-PSC		984
8. Willy Manquoy, 5 ^{ème} candidat PRL-PSC		965
9. Fabienne Steignier, 4 ^{ème} candidat PS		708
10. Francis Gille, 2 ^{ème} candidat PRL-PSC		664

Du résultat des urnes, il ressort que le Parti socialiste tire profit de la division sociale chrétienne. Il bénéficie, de surcroît, de la popularité d'un candidat très actif sur le terrain : Maurice Dehu. Le PSC « orthodoxe » n'a pas de quoi pavoiser : en voix de préférence, ses deux candidats les mieux placés sont relégués aux septième et dixième rangs. M. Plasman ne reproduit pas – comme on pouvait le prévoir – ses performances antérieures, mais la liste Nivelles Nouvelle se trouve placée en position d'arbitre. Avec ses trois sièges, elle est en mesure de déterminer la composition de la future majorité : elle peut s'allier soit au PS, soit au PRL-PSC.

Des négociations se nouent entre les forces en présence. Très courtisée, Nivelles Nouvelle se voit offrir, par le PRL-PSC, un demi-mandat de maieur, à l'issue d'une reconduction de Lucien Glibert pendant trois ans. Désireux de revenir au pouvoir, le PS se montre plus accommodant : il est prêt à concéder à son éventuel partenaire le poste de bourgmestre et deux échevins¹⁴¹. Tels sont les termes de l'accord finalement conclu¹⁴².

141. Entretien du 10 juillet 2006.

142. Marcel Plasman (Nivelles Nouvelle), bourgmestre, a en charge la coordination générale, les relations publiques, le personnel communal, le service des pompiers-ambulanciers, l'informatique, l'inspection-hygiène et les cultes. Premier échevin, Maurice Dehu (PS) gère l'état-civil, la population et les travaux. Deuxième échevin, Adolphe Triquet (Nivelles Nouvelle) veille aux affaires culturelles, à la rénovation urbaine, à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et au contentieux. Troisième échevin, Alberto Borin est responsable de la jeunesse, des sports, de l'enseignement et des fêtes. Quatrième échevin, Monique Bruneau (Nivelles Nouvelle) est investie des affaires sociales, du patrimoine immobilier, du troisième âge, de la famille, des handicapés et du Centre de la Petite Enfance. Tous deux PS, les cinquième (Yvan Berlainmont) et sixième (Fabienne Steigner) échevins se répartissent le solde des compétences : d'une part, l'industrie, les affaires économiques, l'emploi, l'agriculture, les communications et le tourisme ; d'autre part, les finances et les associations patriotiques. Voir *Bourgmestres de Nivelles, op. cit.*, p. 4.



Lors d'un débat électoral à la RTBF Namur : M. Plasman avec Augustin Duchâteau, candidat communiste de l'arrondissement, en 1971 ou 1974.



La Reine Fabiola et M. Plasman, ministre, lors d'un Congrès de rhumatologie tenu au Palais des Congrès à Bruxelles, au printemps 1977.

**UNE EQUIPE
A LA CHAMBRE**

2

P.S.C.
PREPARER L'AVENIR



Raymond LANGENDRIES
Secrétaire Général du P.S.C.
Rue du Pire, 29
1360 TUBIZE
Tél. (027) 365 84 88

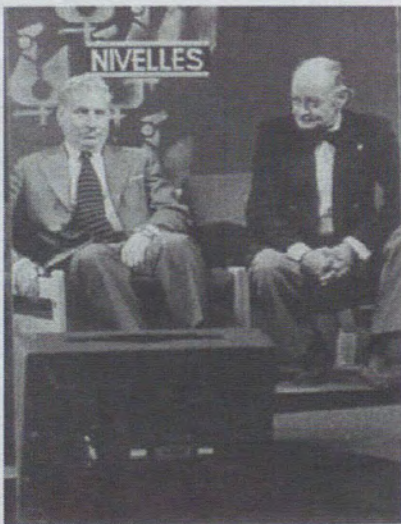
PLASMAN	●
	○
	○
	○
	○
	○
LANGENDRIES	●
	○
	○
	○
	○
	○

P.S.C.
A VOTRE SERVICE



Marcel PLASMAN
Député-Bourgmestre de Nivelles
Rue A. Levêque, 31
1400 NIVELLES
Tél. (067) 22 45 08

Calendrier - tract électoral, 1978.



M. Plasman et W. Chaufoureau sur le plateau de la RTBF Charleroi à l'occasion d'un concours de wallon, fin des années 1970 ou début des années 1980.



Seconde prestation de serment comme bourgmestre
de M. Plasman, devant le gouverneur du Brabant,
A. Degroeve, en 1989.



M. Plasman, lors de la visite du roi Baudouin et du prince Philippe
à Nivelles, le 16 mars 1991.



M. Plasman et l'abbé J. Lhoir entourant le cardinal Danneels
lors de sa visite à Nivelles, en 1993.



M. Plasman, lors de la visite du roi Albert et de la reine Paola
à Nivelles, le 29 avril 1994.
(Photo journal *Vers l'Avenir*)

Bourgmestre pour la seconde fois (1989-1994)

Le 9 mars 1989, Marcel Plasman prête à nouveau serment comme premier magistrat de Nivelles : il exerce cette fonction jusqu'à son terme, le 31 décembre 1994.

Le programme de Nivelles Nouvelle¹⁴³ est compatible avec celui du partenaire socialiste. Entre les deux composantes de la majorité, il existe une réelle convergence d'idées. La collaboration s'établit dans un climat constructif : « C'était le jour et la nuit, comparativement à notre alliance précédente avec les libéraux », se souvient l'ancien maieur¹⁴⁴.

La « gestion saine, transparente, efficace et juste » des finances communales¹⁴⁵ est l'indiscutable priorité. Au prix d'une politique de rigueur, l'équipe municipale s'emploie à rembourser l'emprunt de 200 millions de francs, contracté par sa devancière.

La sécurité des personnes et des biens constitue le second impératif : « On n'avait plus recruté d'agents de police depuis des années. Pour une entité de plus de 6.000 hectares, nous ne pouvions compter que sur quelques personnes ! Il était indispensable de renforcer nos forces de l'ordre au plan local »¹⁴⁶. L'objectif ainsi fixé est atteint.

La qualité de la vie et l'environnement viennent au troisième rang des préoccupations : différentes mesures sont adoptées dans le domaine de la propreté publique, de la gestion des immondices, de la réparation des voiries et des « petits travaux », tel l'entretien régulier des avaloirs des égouts, pour éviter les inondations. C'est sous cette mandature qu'est décidée la remise en état de l'ancienne

143. PMP, brochure *Nivelles. Vade mecum Nivelles Nouvelle*, Nivelles, 1989.

144. Entretien du 10 juillet 2006.

145. PMP, brochure *Nivelles..., doc. cit.*, annexe 7, p. 1.

146. Entretien du 10 juillet 2006.

« maison des Frères », rue de Saintes, site actuel de la Maison du Tourisme, dont la toiture et l'escalier, malheureusement dérobé par la suite, font l'objet d'un classement de la part du ministre Hanin, en charge du Patrimoine¹⁴⁷.

Placée « hors catégorie », la politique du troisième âge retient tout particulièrement l'attention du bourgmestre et de ses alliés. Il s'agit d'améliorer non seulement les repas, mais aussi les conditions d'hébergement et de soins proposées aux aînés. Un projet de construction d'une nouvelle maison de retraite est élaboré. Il sera finalisé, après transformation des plans initiaux, par la majorité suivante¹⁴⁸.

M. Plasman retrouve sa position de « conciliateur social » officieux. Lors d'une grève dans l'entreprise Twin Disc, qui fabrique notamment des changements de vitesse pour gros bateaux, il fait office de médiateur, non sans succès, afin de régler un contentieux relatif aux salaires¹⁴⁹. Il peut alors compter sur l'aide du directeur, Philippe Pecriaux, et sur celle des permanents des organisations syndicales.

Sur d'autres terrains

Alors que M. Plasman boucle son second mandat maïoral, il importe de pointer d'autres engagements qu'il assume durant sa longue carrière municipale¹⁵⁰.

De 1960 à 1978, l'intéressé est administrateur de l'IBW (Intercommunale du Brabant wallon), d'abord comme représentant

147. PMP, brochure *Nivelles...*, *doc. cit.*, annexe 7, p. 4.

148. Entretien du 10 juillet 2006.

149. *Ibid.*

150. Notice *Marcel Plasman*, dans H. GAUS (s. dir.), *op. cit.*, p. 896-899 ; entretiens des 7 et 10 juillet 2006.

du MOC, puis comme élu communal. Il cède cette charge à Adolphe Triquet. Au titre de mandataire local, porte-parole d'une ville directement concernée par les questions d'éclairage public, il est administrateur (1972-1978) de deux sociétés de production et de distribution d'électricité : l'EBES et l'UNERG.

Durant une vingtaine d'années (1971-1994), il est membre, puis vice-président de la Commission administrative de la prison de Nivelles, tantôt *ex officio*, en qualité de bourgmestre, tantôt comme simple particulier. Il ne se contente pas d'émettre des avis sur les demandes de libération conditionnelle. Il passe nombre de dimanches matin, après la messe de huit heures, en compagnie de détenus dont « la vie est un concentré de toute la misère humaine ». Outre quelques rencontres mémorables¹⁵¹, il établit des relations de confiance avec des prisonniers, qu'il aide ensuite à se réinsérer dans la société.

Comme député, M. Plasman siège au Conseil d'avis sur les plans de secteur de Nivelles (1976-1978). Il est aussi président faisant fonction (1976-1983), puis président en titre du Comité subrégional de l'Emploi : il y préconise le développement de la formation en alternance.

151. « Je me souviens, en particulier, d'un cleptomane, qui volait dans les voitures : il avait loué deux garages, où il stockait les parapluies, les chapeaux, les appareils photographiques, bref tout ce qu'il trouvait. Il y avait aussi ce dessinateur industriel qui avait assassiné son épouse : un crime presque parfait. Pendant sa détention (treize années de prison), il a repris ses études et est devenu ingénieur. J'ai connu un homme qui avait tué sa grand-mère, avant de devenir un chanteur assez célèbre. Ou encore ce Jacques, un pilleur de troncs d'église. Comme il ne chantait pas mal, ses compagnons d'infortune le surnommaient Jacques Dutronc ! De temps à autre, quelques-uns de ces anciens voleurs ou criminels venaient me voir, à mon domicile. Il en est qui apportaient des fleurs à ma femme » (entretien du 10 juillet 2006).

La retraite

Lorsque les élections communales du 9 octobre 1994 se profilent à l'horizon, M. Plasman a près de septante ans. Il entend passer la main. Il accède, une ultime fois, à la demande de la liste Nivelles Nouvelle-PSC, qui réunit tous les sociaux chrétiens. Il se présente à la dernière place. Sa formation obtient quatre sièges sur vingt-sept¹⁵². Grâce aux voix de préférence, l'ancien maieur est réélu au conseil communal¹⁵³.

Son colistier, Adolphe Triquet, démissionne pour céder la place à un cadet. En mai 1996, M. Plasman fait de même : « Je me suis dit : il y un âge pour tout. C'est le bon moment pour partir. Place aux jeunes »¹⁵⁴. Il s'efface au profit de Philippe Henry de Generet, son suppléant. À titre bénévole, il ne conserve qu'un mandat communal, celui de membre du Conseil d'administration de l'hôpital de Nivelles (depuis 1995-1996)¹⁵⁵. Il assure aussi la présidence locale des Associations patriotiques et celle de la Fédération nationale des Invalides de guerre, au plan régional. Par arrêté royal du 25 avril 1995, Johan Vande Lanotte, ministre de l'Intérieur, lui décerne le titre de bourgmestre honoraire¹⁵⁶.

152. Cf. PMP, *farde Élections, Élections communales du 9 octobre 1994. Notification du Collège électoral aux candidats élus*. Les sièges se répartissent comme suit : PS, 11 ; PRL-UC, 7 ; Nivelles Nouvelle-PSC, 4 ; Écolo, 2 ; Intérêts communaux, 2 ; Front national, 1.

153. Il se classe quatrième, derrière Adolphe Triquet, Francis Gille et Étienne Laurent (*ibid.*).

154. Entretien du 10 juillet 2006.

155. Signalons que de 1965 à 1995, il préside le conseil d'administration de la maison de repos « Notre Foyer », de Marcinelle, à la demande de Raymond André et de Germain Cappellemann, figures de proue du MOC carolorégien (entretien du 10 juillet 2006).

156. PMP, *farde Élections*, lettre de Valmy Féaux, gouverneur de la province du Brabant wallon, à Marcel Plasman, 6 juin 1995.

Le départ de « Marcel », ainsi que les Aclots le désignent¹⁵⁷, s'opère sans bruit, mais il ne passe pas inaperçu. Généralement élogieuse à son égard, la presse régionale et locale voit dans l'ancien premier magistrat « un homme d'expérience, calme, tranquille, sachant exactement quelles sont ses ambitions pour sa commune »¹⁵⁸. Elle salue « l'homme humain, dans toute l'acception du terme, ouvert à tous, attentif aux besoins de la population ». Elle reconnaît volontiers que l'intéressé, en se plaçant d'abord « au service des gens », n'a jamais succombé au démon de la démagogie, ni à la tentation de la « politique politicienne qui ruine tant d'initiatives et de bonnes volontés »¹⁵⁹. Un journal conclut même : « Si on pouvait lui attribuer un titre en finale, on pourrait l'appeler *le Nivellois le plus social de ces dernières années*. Quiconque est allé le trouver, pour expliquer un cas difficile, n'a jamais été déçu. Il a tout fait pour aider chacun »¹⁶⁰.

Quoi qu'il en soit, trois lignes de force se dégagent du parcours qui vient d'être retracé. Tout d'abord, Marcel Plasman est un homme de conviction. Façonné par sa formation jociste, il a tenu un cap : celui du service des autres, avec un désintéressement et un sens de l'éthique incontestables¹⁶¹. Ensuite, il est un homme d'action. Doué d'une grande capacité de travail, ne ménageant ni son temps, ni sa peine, il est présent sur de multiples fronts, pendant des décennies. Enfin, M. Plasman vit en symbiose avec la

157. Généralement pour le meilleur, mais parfois aussi avec un brin d'ironie : ainsi, les parcomètres installés dans la ville ont été qualifiés de « tirelires à Marcel ».

158. PMP, *farde Presse, La Nouvelle Gazette*, 1er août 1979.

159. PMP, *farde Presse, L'Écu*, 2 juillet 1992.

160. PMP, *farde Presse, La chronique de l'Inradji*, coupure de presse non datée (1996).

161. À une époque où cette pratique était licite, il a refusé tout financement de ses campagnes électorales par des firmes privées.

population de sa ville d'adoption¹⁶² pour la servir. De la sorte, il a gagné l'estime de ses concitoyens.

162. Il s'agit bien d'une ville d'adoption, même si elle lui est chère : « Je ne suis pas Aclot selon les critères du cru, puisque je suis né à Braine, bien loin des anciens remparts. Il faut du temps pour se faire accepter ici. Le Nivellois est méfiant au départ, puis il se dégèle. L'Aclot adore le folklore local : pour lui, son carnaval, son Tour Sainte-Gertrude, c'est sacré ! C'est viscéral. Pour un citoyen venu du dehors, ces manifestations n'ont, au départ, ni la même signification, ni la même importance. Mais la convivialité finit par l'emporter » (entretien du 10 juillet 2006).

TABLE DES MATIÈRES

Une éducation chrétienne	2 - 3
Jeune travailleur féru de sport	3 - 4
La JOC : une école de vie	4 - 10
La Résistance	10 - 12
Dans l'enfer des camps	12 - 14
À la fédération Caritas	14 - 16
Sur la brèche	17 - 21
Rénovation de la clinique d'Ottignies	21 - 23
Engagements dans le secteur médico-social	24 - 25
Les Équipes Populaires, le MOC, l'ISCO	26 - 27
L'UDB	28 - 29
Conseiller communal	30 - 33
À la Chambre	33 - 38
Démocratie chrétienne	38 - 44
Bourgmestre de Nivelles (1977 - 1982)	44 - 54
Pour la création d'une province du Brabant wallon	54 - 58
Ministre (mars - juin 1977)	59 - 63
Brève pause	63 - 65
Nivelles Nouvelle	66 - 72
Bourgmestre pour la seconde fois	73 - 74
Sur d'autres terrains	74 - 75
La retraite	76 - 78
Table des matières	79



20.051.054

Alors qu'elle a été longue et féconde, l'action militante de Marcel Plasman n'a, jusqu'ici, guère retenu l'attention des historiens. De la JOC de Braine-l'Alleud à la table du Conseil des ministres, elle s'est déployée sur de multiples terrains : la Résistance, les mutuelles chrétiennes, le secteur médico-social, les Équipes Populaires, la politique communale, la Chambre des Représentants, les organisations parlementaires internationales... À travers l'itinéraire de l'ancien député-bourgmestre de Nivelles, ce sont des pans de notre histoire locale et régionale qui se dévoilent.

L'a.s.b.l. **CHIREL BW** est une association régionale qui regroupe, au sein de comités locaux, des membres bénévoles – professionnels et amateurs – dans le but de préserver et de mettre en valeur les traces du passé religieux de la Province du Brabant wallon.

Des inventaires d'archives paroissiales ou de chapelles et potales sont élaborés. Des portes ouvertes dans les églises, des colloques et des balades mobilisent les membres et un public de plus en plus conscient de la richesse de ce patrimoine.

Dès 1984, les *Cahiers du CHIREL BW* et, depuis 1987, *La Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, permettent aussi la publication de travaux liés à la poursuite des objectifs de l'association.

Docteur en Philosophie et Lettres de l'UCL, Paul Wynants enseigne l'histoire contemporaine aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (Namur) depuis 1979. Administrateur du CHIREL BW et du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP), il est membre des Conseils scientifiques des Archives Générales du Royaume, des Archives de l'Évêché de Liège et du CEGES (Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines).